

3.5.1 Objectifs de la réunion

Les CTP ont fonctionné pendant 10 à 12 mois depuis le mois de novembre de l'année dernière. Une réunion d'échange a été organisée à ce stade avec les objectifs suivants :

- compiler les expériences issues du fonctionnement des CTP, selon la vision de chaque groupe de participants
- présenter leurs expériences réussies et leurs difficultés aux autres participants venus des autres CTP
- échanger leurs opinions et discuter pour trouver des solutions

Déroulement de la Réunion

Le déroulement de la réunion est récapitulé ci-dessous :

Première étape:

L'ensemble des participants a été divisé en trois groupes, notamment, le groupe des animateurs/mères assistantes, le groupe des Comités de Gestion et le groupe des Micro- projets.

Deuxième étape:

Les difficultés et problèmes rencontrés dans le fonctionnement des CTP ont été extraits et discutés en vue de trouver des solutions.

Troisième étape :

Chaque groupe a présenté les résultats des discussions tenues en son sein et recueilli les suggestions des autres groupes.

Quatrième étape:

Après avoir reçu les remarques des autres groupes et confirmé les orientations préconisées en vue de trouver des solutions, les groupes ont eu de plus amples discussions

3.5.2 Principaux problèmes et amélioration proposée

(1) Le groupe des animateurs/mères assistantes

Les principaux problèmes ainsi que les solutions préconisées sont les suivants. Le compte rendu détaillé des discussions est récapitulé par l'Annexe D.

- Statut des animateurs/mères assistantes
 - Les animateurs/mères assistantes espèrent être rassurés sur leur statut dans la perspective de la continuation des activités de la (salaires et engagement

- dans la fonction publique à l'instar des moniteurs des d'écoles maternelles)
- Améliorations préconisées: Laisser une telle question au MDPECTP
 - Le statut des mères assistantes est conçu différemment de celui des animateurs par le MDPECTP. Compte tenu de l'importance du rôle des mères assistantes, elles devraient être traitées sur le même pied d'égalité que les animateurs.
 - Salaire des animateurs/mères assistantes
 - Ils comprennent qu'une augmentation des salaires dépend de la situation financière des chaque CTP et espèrent que les droits d'inscriptions et de scolarité seront examinés en conséquence, l'année prochaine.
 - En vue d'assurer le paiement des salaires, la date limite pour le paiement des droits de scolarité devrait se faire respecter.
 - Ces questions seront réexaminées après avoir stabilisé l'équilibre de la gestion.
 - Un Meilleur Respect des Responsabilités
 - Le Comité de Gestion doit respecter davantage les animateurs et mères assistantes ainsi que leurs responsabilités.
 - Le Comité de Gestion est d'accord sur ce point.
 - Rôles du Comité de Gestion
 - Les Rôles du Comité de Gestion devraient être précisés et respectés.
 - Il faudrait également envisager le recrutement d'une femme de charge.
 - Relation Publique
 - Les parents d'élèves doivent être informés de la situation effective de la CTP.
 - Ceci a été accepté dans la mesure des informations disponibles pour le moment, mais les aspects financiers seront examinés après analyse de leur évolution.
 - Micro-projet
 - Les membres du Micro-projet devraient comprendre la position et l'importance des Projets pour le fonctionnement de la CTP. Toutes les activités du Micro-projet devraient être exclusivement destinées à appuyer le fonctionnement et non pas favoriser la création de revenus personnels pour les membres.
 - Cela a été encore confirmé.

(2) Groupe des Comités de Gestion

Les principaux problèmes ainsi que les solutions préconisées sont les suivants.

- 1) Manque de soutien pour assurer la viabilité de la CTP
 - Pour faire fonctionner la CTP de façon viable, il faudrait l'appui du Ministère, des autorités locales, du conseil local, de communauté et des autorités religieuses.
- 2) Difficulté de recouvrer les droits de scolarité
 - Un avertissement devrait être envoyé aux parents d'élève, en cas de retard de paiement. Il faudrait mettre en place une association des parents d'élève et mener des actions de sensibilisation sur l'importance du paiement des droits de scolarités.
- 3) Mauvaise analyse du contexte local dans la mise en place des Micro-projets
 - Les activités de Micro-projet devraient être harmonisées avec le contexte local.
- 4) Manque de communication entre le Comité de Gestion et le personnel de la CTP
 - Il est indispensable de promouvoir le dialogue entre les trois groupes, animateurs/mères assistantes, Comité de Gestion et Micro-projet. Ce type de réunion d'échange est très important pour raffermir les relations entre les différents intervenants.
- 5) Manque de transparence
 - Il est indispensable d'assurer la transparence de la comptabilité de la CTP. Pour une meilleure transparence :
 - i) Les décisions devront être prises sur la base d'une concertation entre le Comité de Gestion et le Personnel de la CTP.
 - ii) Tenir une comptabilité fiable et archiver les livres de compte
 - iii) A chaque achat les factures devront être conservées
 - iv) Il faudrait à chaque reunion dresser un process-verbal et l'archiver

(3) Groupe du Micro-projet

A la seule exception de Sagna, les Micro-projets n'ont pas été administrés avec succès. Lors de la réunion ce groupe a présenté ses problèmes et discuté des améliorations possibles.

Problèmes

Les principaux problèmes soulignés par le groupe du Micro-projet lors de la Réunion d'Echange. Il y a eu beaucoup de critiques sévères à l'encontre de la faiblesse de la contribution des micro-projets à la gestion des CTP.

- Manque de fonds
 - La majorité des fonds a été utilisée lors des expérimentations et de la formation.
- Formation en gestion
 - L'activité de Micro-projet requiert des notions en gestion.
- Manque de communication entre le Comité de Gestion et le Micro-projet
 - Il faudrait une collaboration accrue.
- Manque de matériels
 - La majorité du matériel a été utilisée lors des expérimentations et de la formation.
- Manque de collaboration avec les autres groupes
 - Il faudrait une plus grande collaboration avec les autres groupes notamment les ONG.
- Manque d'activité de marketing (ex. Exposition)

(4) Améliorations proposées

Pour la première année, le contenu des Projets avait été choisi en tenant compte des besoins de la communauté. Cependant, se l'on se réfère à l'expérience capitalisée à travers la mise en oeuvre des Micro-projets au niveau des 4 CTPs, il faudrait désormais tenir compte des aspects suivants dans le choix des Micro-projets.

Les conditions sine qua non devraient être:

- Besoins élevés au sein de la communauté
- Implication d'un grand nombre de personnes (ne pas se limiter à quelques personnes)
- Grande expérience au niveau communautaire/personnes impliquées
- Forte demande de marché
- Procédés simples et faible coût de fonctionnement

Conclusions

Les différents points soulevés lors de la réunion d'échange sont récapitulés ci-dessous.

- Le manque de transparence est l'un des problèmes les plus importants soulevés lors de la réunion et devra être traité par le MDPECTP.
- Pour assurer le fonctionnement durable de la CTP, il faudrait l'appui constant du MDPECTP et des autorités locales.

- Il a été démontré que les animateurs/mères assistantes et les Micro-projets avaient besoin de mieux communiquer avec les Comités de Gestion.
- Les membres du Comité de Gestion et du Micro-projet, en particulier ont échangé activement sur les problèmes qu'ils ont en commun.
- La Réunion d'Echange s'est révélée une bonne opportunité de voir les problèmes et d'échanger des vues, et devraient se tenir aussi souvent que possible.
- L'anxiété des animateurs/mères assistantes est suscitée par l'incertitude à propos de leur statut et de leurs responsabilités, ceci devrait être clarifié par le MDPECTP.

3.6 Résultats des étude de suivi mensuel et trimestriel

3.6.1 La première année de fonctionnement

La première année de fonctionnement des 4 CTP s'est étendue sur la période allant du mois de novembre 2002 au mois de janvier 2003, comme le montre le Tableau 3.3.3 ci-dessous. Le fonctionnement s'est déroulé avec succès, sans difficulté majeure, si ce n'est le nombre inattendu d'enfants inscrits et l'admission d'enfants âgés de deux ans. Grâce aux efforts consentis par les animateurs et les mères assistantes, aucun accident sérieux n'a été déploré.

Tableau 3.3.3 Calendrier de mise en œuvre de la CTP pour la première année

Site	Démarrage	Fin de la première année
Touba Kaolack	4 /novembre / 2002	Fin juillet 2003
Sagna	27 /novembre / 2002	Fin juillet 2003
Camp Navétane	27 /janvier/ 2003	Fin juillet 2003
Sinthiou Malème	13 /janvier / 2003	Fin juillet 2003

Source: JICA Study Team

3.6.2 Calendrier du monitoring et fonctionnement du Ciné-bus

Durant la première année de fonctionnement, le monitoring s'est effectué du mois décembre 2002 au mois de septembre 2003, selon le calendrier ci-dessous :

- Monitoring Mensuel: du mois de février au mois de septembre 2003
- Monitoring trimestriel: mars 2003
- Etude d'Impact avril 2003

Le monitoring mensuel a été effectué mensuellement du mois de février au mois de septembre 2003, en vue de suivre les activités quotidiennes, la sécurité des enfants, la gestion logistique et l'état des installations. Les résultats issus du monitoring ont été mis

à profit pour discuter des problèmes relatifs au fonctionnement de la CTP, au Comité de gestion et au Micro-projet, ainsi que de solutions préconisées. L'équipe du monitoring a vérifié l'état des installations, les documents administratifs ainsi que les comptes et a interviewé les animateurs/mères assistantes, les membres du Comité de Gestion, les membres du Micro-projet et les parents d'élèves de la CTP, en utilisant des questionnaires.

Le monitoring trimestriel, a été effectué au mois de mars 2003, dans le but de s'assurer de la viabilité institutionnelle et financière de la CTP et des Micro-projets. L'Equipe de monitoring a mené des interviews groupées auprès des animateurs/mères assistantes, des membres du Comité de Gestion, des membres du Micro-projet, des parents d'élèves et de l'audience du Ciné-bus.

L'Etude d'impact a été menée en avril 2003 afin d'évaluer les impacts primaires du projet pilote sur l'amélioration de l'environnement de la petite enfance. L'étude consistait à interviewer individuellement les animateurs/mères assistantes, les membres du Comité de Gestion, les membres du Micro-projet, les parents des enfants inscrits ou non inscrits à la CTP ainsi que les enfants de la CTP.

En principe, du mois de mars au mois d'octobre 2003 des séances de projection avec le ciné-bus se sont tenues régulièrement, dans le voisinage des CTP. Les thèmes projetés ont porté sur des questions relatives à l'environnement de l'enfant, notamment les droits, la santé et la nutrition de l'enfant, pour une durée d'une heure trente minutes à deux heures. Des centaines de personnes (d'habitude entre 300 et 500) ont constitué l'audience à chaque projection. Le tableau ci-dessous récapitule les résultats issus du fonctionnement du ciné-bus.

**Tableau 3.3.4 Récapitulatif des résultats issus du fonctionnement du ciné-bus
(mars- oct. 2003)**

Mois	Thèmes	Lieu	Audience
Mars	Environnement de l'enfant Hygiène et Assainissement	Touba Kaolack	350-400
		Sagna	300
		Camp Navétane	250-300
		Sinthiou Malème	(annulé) *1
Mai	VIH/SIDA	Touba Kaolack	400-450
		Sagna	400-450
		Camp Navétane	(annulé) *2
		Sinthiou Malème	250-300
Juin	Planning familial	Touba Kaolack	400-450
		Sagna	400-450
		Camp Navétane	300-350
		Sinthiou Malème	350-400

Mois	Thèmes	Lieu	Audience
Juillet	Droits de l'Enfant	Touba Kaolack	300
		Sagna	300
		Camp Navétane	300
		Sinthiou Malème	350
Septembre	Droits de l'Enfant	Touba Kaolack	300
		Sagna	300
		Camp Navétane	250
		Sinthiou Malème	350
Octobre	Santé	Touba Kaolack	300
		Sagna	300
		Camp Navétane	300
		Sinthiou Malème	350

*1: Les membres de la CTP étaient en plein dans la collecte des redevances mensuelles.

*2: Pluie diluvienne à Camp Navétane

Source: JICA Study Team

3.6.3 Fonctionnement et gestion des CTP dans la première année

(1) Inscription des enfants

Les effectifs devant être accueillis par chaque CTP avaient été initialement fixés à 60 enfants, âgés de 3 à 6 ans, cependant, en raison de la forte pression des membres de la communauté, la plupart des CTP ont accueilli plus de 60 enfants.

(2) Etat des inscriptions

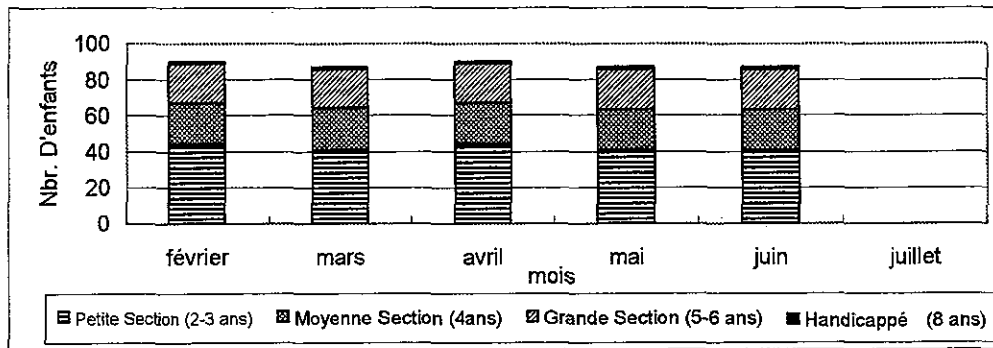
Les Figure 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3 et 3.3.4 montrent l'évolution du nombre d'enfants inscrits dans chaque CTP, entre février et juillet 2003.

Puisque le fonctionnement de la CTP dépend fortement de la communauté, les comités de gestion ont autant que possible satisfait à la demande communautaire.

1) Touba Kaolack

A Touba Kaolack (Figure 3.3.1), la présence des enfants a été constante jusqu'au mois de juin. Cependant, à partir du mois de juillet, l'assiduité des enfants a été moins constante, parce que certains parents pensaient qu'à l'instar des autres écoles, il n'y aurait pas classe pendant les vacances (à partir de juin).

Figure 3.3.1 Effectifs de Touba Kaolack



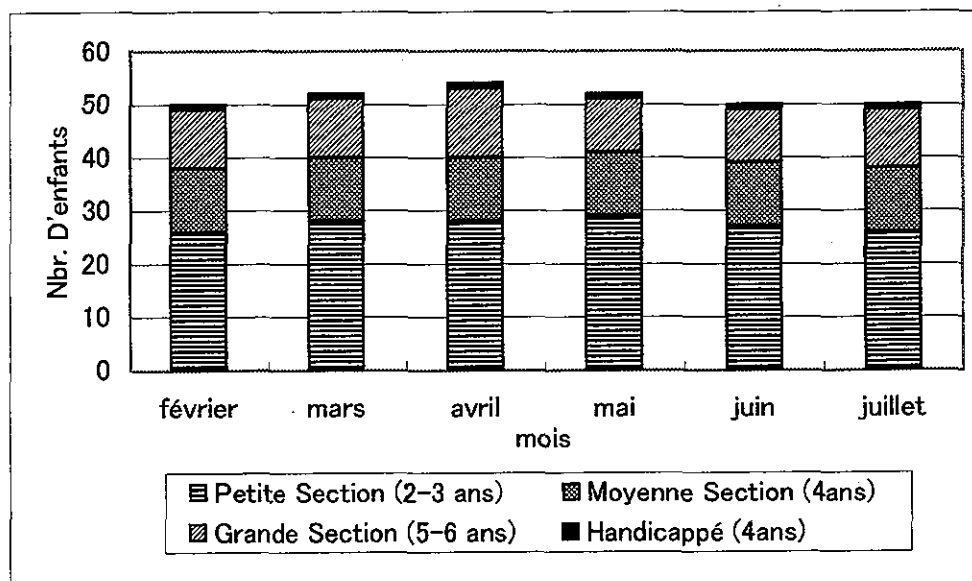
Source :JICA Study Team

2) Sagna

A Sagna (Figure 3.3.2), en raison de la faible capacité financière et de la taille réduite de la population, le nombre d'enfants est en deçà de la capacité des installations.

Le nombre d'enfants inscrits a été l'objet de certaines fluctuations, liées à des cas de maladies ou de déplacement hors du village. Entre les mois de juin et juillet les animateurs et mères assistants ont maintenu leurs activités sans aucun salaire.

Figure 3.3.2 Effectifs de Sagna



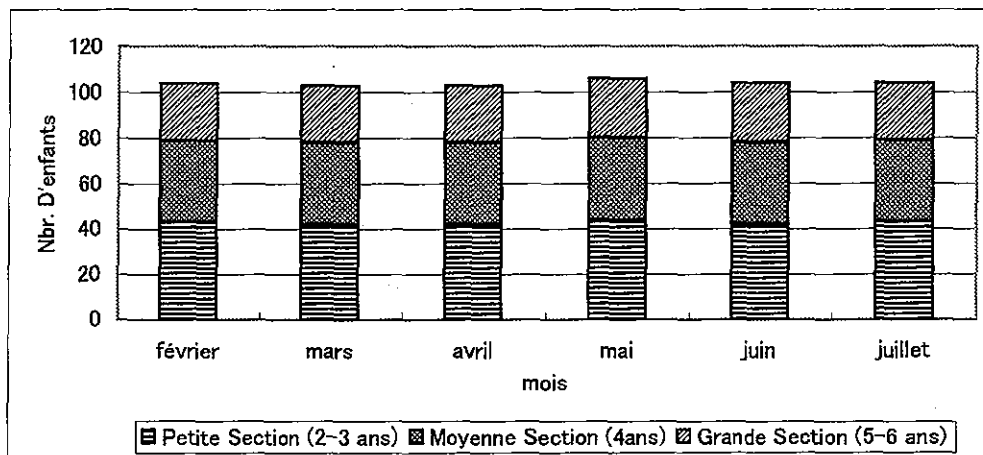
Source: JICA Study Team

3) Camp Navétane

Comme le montre la Figure 3.3.11, sur l'ensemble des 4 sites, Camp Navétane compte le plus grand nombre d'inscrits. Pour alléger les animateurs/mères

assistantes, les volontaires se sont activement investis. La présence des enfants a été constante parce que les parents ont été avisés suffisamment tôt des grandes vacances.

Figure 3.3.3 Effectifs de Camp Navétane

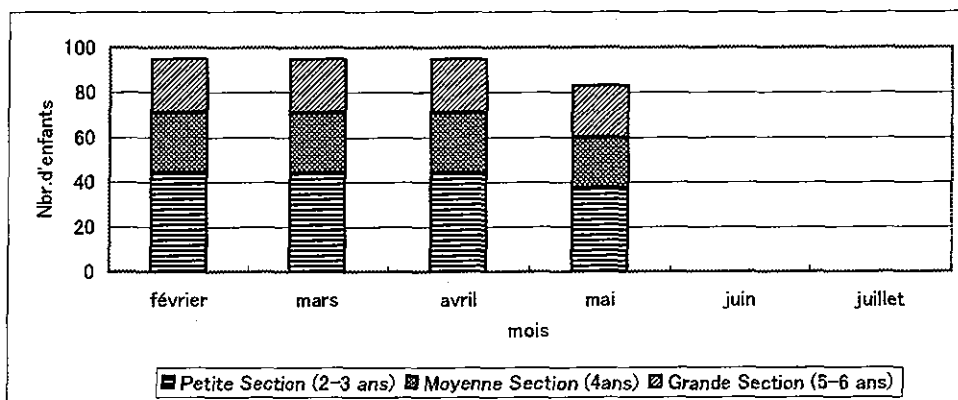


Source : JICA Study Team

4) Sinthiou Malème

A la CTP de Sinthiou Malème, il n'y a eu que trois animateurs/ mères assistants, au lieu de quatre. Cependant, grâce à l'appui précieux du Comité de Gestion, le fonctionnement de la CTP s'est bien déroulé. Après avoir pris les grandes vacances en juin, à l'instar des écoles publiques, la CTP a réouvert soudainement en juillet pour s'aligner avec les autres CTP.

Figure 3.3.4 Effectifs de Sinthiou Malème



Source : JICA Study Team

(3) Problèmes et solutions

1) Dépassement des effectifs initialement fixés

Certaines CTP ont été confrontée à des difficultés liées à une insuffisance des équipements et jouets, résultant de l'augmentation des effectifs. En raison du

dépassement des effectifs, le nombre d'animateurs et mères assistantes n'a pas été suffisant pour une bonne prise en charge des enfants. Pour venir en appoint aux animateurs et mères assistantes, des vieilles personnes appelées "Grand-mère" ainsi que les membres du Micro-projet ont bénévolement accepté de visiter la CTP.

2) Admission des Enfants de 2 ans

En raison de la forte pression exercée par la communauté, des enfants de 2 ans ont été admis dans les CTP, bien que la tranche d'âge ciblée soit celle des 3 - 6 ans. D'après les parents, s'occuper des enfants de 2 ans demande beaucoup plus de temps, comparé aux autres tranches d'âge, ainsi le fait de les avoir à la CTP est une aide précieuse pour leurs mères.

Puisque les enfants âgés de 2 ans requièrent un traitement différent, les animateurs/mères assistantes ont été confrontés à des difficultés et ont demandé des informations relatives à la manière de traiter les enfants de 2 ans, lors du monitoring. Pour satisfaire à leur demande, la formation complémentaire a comporté un cours sur les plus jeunes enfants. Pour venir en appoint aux animateurs et mères assistantes, des vieilles personnes appelées "Grand-mère" ainsi que les membres du Micro-projet ont bénévolement accepté de visiter la CTP.

A l'avenir, un programme distinct portant sur la manière de traiter les enfants ages de 2 ans, devra être intégré dans le programme de formation. Certaines mesures devraient être prises, notamment fixer le nombre d'intervenants bénévoles proportionnellement à la taille des effectifs des CTP.

3) Admission des enfants handicapés

Deux des CTP (Touba Kaolack et Sagna) ont admis des enfants handicapés (un enfant par site), ce qui a eu un certain impact sur les animateurs, les mères assistantes, les autres enfants et leurs parents.

Lors de la première réunion organisée à Tambacounda, un représentant du groupement des personnes handicapées avait été invité et avait demandé s'il était possible pour les enfants handicapés de bénéficier du projet pilote. Pour répondre à cette question, la JICA Study Team avait mené des études sur la condition sociale des handicapés et a modifié les plans architecturaux des CTP pour tenir compte des enfants handicapés. Le programme de la première formation comportait un module sur le traitement des enfants handicapés. Les enfants handicapés de ces CTP ne sentaient pas très à l'aise au début mais se sont réjouis de pouvoir prendre part aux activités de la CTP vers la fin de la première année.

(4) Plan d'orientation et activités éducatives

1) Plan d'orientation

Comme le montre le Tableau 3.3.5 toutes les CTP ont confectionné un planning: Les animateurs/mères assistantes ont mené diverses activités, notamment, chants, danses, jeux et comptes conformément à ce planning.

Tableau 3.3.5 Elaboration de plans d'orientation au mois de juillet 2003

	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
Planning quotidien	○	○	○	○
Planning hebdomadaire	○	○	○	○
Planning mensuel	○	○	○	○
Planning annuel	○	○	○	○

Source: JICA Study Team

Au démarrage des activités de la CTP, les animateurs et mères assistantes ont chacun confectionné un emploi du temps, sur leur propre initiative. A travers la formation complémentaire qui a eu lieu en juillet 2003, les CTP ont par la suite élaborer leurs *plannings*. Si l'on tient compte des résultats obtenus à l'issue de la formation, il est évident qu'il est important d'avoir un appui supplémentaire et poursuivre le monitoring.

A titre d'exemple, le Tableau 3.3.6 présente les *plannings* annuel et mensuel de la CTP Touba Kaolack alors que le Tableau 3.3.7 présente le *planning* hebdomadaire. Toutes les CTP ont confectionné des *plannings* similaires. D'après le *planning* annuel, les activités mensuelles sont programmées et menées avec des objectifs précis. Le *planning* hebdomadaire comporte l'emploi du temps quotidien, concourant à la réalisation des objectifs du *planning* mensuel.

Tableau 3.3.6 Plan d'orientation annuel et mensuel de la CTP de Touba Kaolack

Mois Activités	Langage	Pscho motricité	Logico Maths	Perceptivo Motricité	Chant (Woloff)	Graphisme	Conte	Comptine	Activités manuelles
octobre	Les bonnes habitudes	Mise en place	Sous Sur	Salle Propre	Sama Bop Bi	Exercice Graphisme			Instruction
Novembre	Les bonnes habitudes	Jeux sociaux	Sous Sur	Salle Propre	Classe Bi bafa Nekh	Exercice Graphisme			Déchiquetage
Décembre	Le corps Humain	Marche	En haut En bas	Noir Blanc	Droit de l'enfant	Le Point Dessins à l'aide de points			Modelage
Janvier	L'école	Marche	A l'intérieur a l'extérieur	Long Court	Domu ndéye Domu baye	« Le Point » Dessins à l'aide de points			Modelage
Février	Les fêtes	Course	Devant - derrière	Beaucoup Peu	A lity A la Lity	« Le Rond » Dessins à l'aide de symboles			Coloriage
Mars	La famille La Maison	Course avec obstacle	Près	Lourd Léger		« Le Rond » Dessins à l'aide de symboles			Coloriage
Avril	Les Fruits	Lancé	Loin	Grand-Petit					Peinture
Mai	Les Légumes	Lancé	A côté	Le Rond					Peinture
Juin	Les animaux domestiques	Saut	Avant	Sucré Salé					Pliage
Juillet	Le jardin	Saut	Après	Plein Vide					Collage

Source: JICA Study Team

Tableau 3.3.7 Planning hebdomadaire de la CTP de Touba Kaolack

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8H -8H 30	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil
8H30- 8H50	Psychomotricité	Psychomotricité	Psychomotricité	Psychomotricité	Psychomotricité
8H50 -9H20	Langage (G 1.2.3)	Langage (G 1.2.3)	Langage (G1.2.3)	Langage (G1.2.3)	Langage
9H20 -10H	Graphisme (G1.2.3)	Graphisme (G1.2.3)	Graphisme (G1.2.3)	Graphisme (G1.2.3)	Graphisme (G1.2.3)
10H -10H30	Education Musicale	Education Musicale	Education Musicale	Education Musicale	Education Musicale
10H30- 11H	Goûter	Goûter	Goûters	Goûter	Goûter
11H-11H45	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation	Matinée Récréative
11H45-12H20	Perceptivo Motricité	Logico Maths	Perceptivo Motricité	Logico Maths	
12H20-12H55	Activité Manuelle	Activités Manuelle	Conte	Compime	
12H55-13H	Rangement	Rangement	Rangement	Rangement	
13H-13H30	Sortie	Sortie	Sortie	Sortie	

Source: JICA Study Team

2) Problèmes et solutions

a) Contenus des curriculum

La durée de la formation initiale (trois mois) n'a pas été suffisamment longue pour permettre aux animateurs et mères assistantes d'acquérir un large éventail de programmes, notamment les chants et les jeux. Par conséquent, les animateurs et les mères assistantes ont progressivement senti cette insuffisance des programmes au fil de l'année. Pour résoudre ce problème, ils ont pris part à la formation complémentaire qui leur a permis d'apprendre de nouveaux programmes et échanger leurs expériences aux niveaux de leurs sites respectifs. La formation complémentaire a comporté des programmes de confection de planning, avec notamment des activités et matériels ludiques, la manière de traiter les enfants âgés de 2 ans et les échanges entre CTP. La concertation avec les enseignants des écoles avoisinantes a également été préconisée. L'insuffisance du matériel (jouets) due aux effectifs pléthoriques n'a pas finalement été un obstacle majeur, car les enfants ont pu jouer sans jouets.

b) Autres appuis

Dans certaines CTP, des enseignants de l'élémentaire en exercice et/ou en retraite ont bénévolement apporté leur appui et ainsi transféré leur savoir-faire en matière de confection de plannings variés. Notons cependant que ce n'est pas tout leur savoir-faire qui pourrait convenir pour des enfants du préscolaire. Des maîtres coraniques ont été également sollicités dans certaines CTP, pour enseigner le coran aux enfants et la "Grand-mère" ou le "Grand-père" (personnes âgées) ont contribué à faire varier les programmes en racontant des contes de fées aux enfants.

(5) Gestion des enfants et sécurité

1) Registres de Présence

Au début, certaines CTP ne tenaient pas les registres de présence. Ayant reconnue qu'il était important de tenir le registre de présence des animateurs/mères assistantes et des enfants, principalement pour rendre compte de la situation de la CTP aux parents, ces derniers en ont reçu l'instruction lors de la formation complémentaire. Il en résulte que présentement les registres de présence sont tenus dans toutes les CTP.

Ces registres de présence ont permis à l'équipe du monitoring de déceler quelques cas d'accident survenus dans l'enceinte ou sur le chemin de la CTP. Bien que ces cas ne fussent pas sérieux, la plupart des accidents sont survenus

juste après l'ouverture de la CTP. Donc, il aurait été utile de donner aux enfants et à leurs parents ainsi qu'aux animateurs/mères assistantes des instructions qui leur auraient permis d'éviter les accidents au moment de l'ouverture des CTP.

Les animateurs/mères assistantes devraient toujours s'enquérir des raisons des absences des enfants et la CTP devrait aussi tenir compte des difficultés financières des parents, des maladies ou accidents en consultant les registres de présence.

2) Vacances hivernales

Le problème des vacances d'été est une question difficile pour les CTP. Certains parents s'attendent à des vacances de trois mois comme à l'élémentaire, tandis que d'autres espèrent que la CTP reste ouverte le plus longtemps possible afin que les charges de travail des mères soient réduites. En concertation avec le MDPCTP et tenant compte du fait que les animateurs/mères assistantes ont besoin d'un repos physique, les vacances ont été programmées pour août-septembre, durant la saison des pluies.

Cependant, les parents n'ont pas été suffisamment informés des vacances hivernales, cela n'a pas manqué de semer la confusion chez les parents concernant l'envoi de leurs enfants à la CTP durant le mois de juillet ainsi que le paiement des droits de scolarité pour ce mois. Il faudrait également tirer au clair les conditions de travail et de paiement du personnel de la CTP, pendant les vacances hivernales.

(6) Entretien des installations

1) Etat de l'entretien

De manière générale, l'entretien des installations a été bien fait, conformément au manuel d'entretien qui avait été confectionné. Toutes les CTP sont maintenues dans un état de propreté satisfaisant, y compris les toilettes. Excepté quelques problèmes liés à un usage inadéquat, la plupart des équipements et jouets ont été bien tenus.

Cependant, le contrôle et la gestion de l'eau et de l'électricité n'ont pas été bien effectués, entraînant ainsi des factures élevées dans certaines CTP. Lors de la formation complémentaire, le manuel d'entretien avait également été étudié et certains efforts visant à économiser l'eau et l'électricité ont été mis en oeuvre en fermant les robinets avec un cadenas et en éteignant les principaux points lumineux la nuit.

Après la mise en service de la CTP, les communautés, en particulier ont planté plusieurs variétés de plantes afin de rendre plus agréable l'environnement de ces dernières. De plus, les légumes ou fruits récoltés ont été utilisés dans le volet nutrition et prise en charge sanitaire et servis aux enfants.

Pour ce qui est de la prise en charge sanitaire, les trousse de secours mises en place au niveau de chaque CTP sont bien entretenues, grâce au module de premier soin qui avait été intégré dans la formation complémentaire.

2) Leçons à retenir

A l'avenir le manuel d'entretien devra être étudié par l'ensemble des personnels des CTP, y compris notamment le Comité de Gestion. Les informations indispensables devront également être communiqués aux enfants, principalement au début de l'année scolaire. Cela est nécessaire non seulement pour maintenir le bon état des lieux et éviter les accidents mais aussi pour réduire les coûts de fonctionnement des CTP.

A l'avenir des travaux d'entretien relativement importants pourraient s'imposer, lequel desquels serait trop lourd pour la communauté, il faudrait alors l'aide du MDPECTP.

(7) Les Micro-projets

1) Les Micro-projets

Les Micro-projets choisis par les différentes communautés sont récapitulés ci-dessous par le Tableau 3.3.8.

Un Moulin à mil avait initialement été installé à Sagna et mis en fonctionnement depuis août 2002. Une formation en teinture avait été organisée à Touba Kaolack en faveur des trois autres sites où des machines à coudre ont également été mises en place (Touba Kaolack, Camp Navétane et Sinthiou Malème). Cependant, ces machines n'ont pas encore été utilisées, étant donné que les participants n'ont pas assez de connaissances techniques pour utiliser les machines à coudre. La situation présente des Micro-projets est récapitulée ci-dessous.

Tableau 3.3.8 Récapitulatif de la situation des micro-projets

Site	Micro-projet	Formation (Séminaire)	Demarrage du Fonctionnement
Touba Kaolack	Couture, Teinture	30/déc./2002-3/janv. 2003	5/janv./2003
Sagna	Moulin à mil	25/août/2002-29/août/2002	26/août/2002
Camp Navétane	Couture, Teinture	14/mars/2003-19/mars/2003	25/mars/2003
Sinthiou Malème	Couture, Teinture	20/mars/2003-25/janv/2003	30/mars/2003

Source: JICA Study Team

Les recettes collectées dans certains sites concernent non seulement la vente de produits mais aussi des fonds issus des contributions versées par les participants et d'autres activités génératrices, notamment des cours de teinture en faveur des autres habitants du site.

2) Etat de fonctionnement

a) Le Moulin à mil

Le Moulin à mil de Sagna à été bien géré et a versé des contributions à la CTP. Les raisons ayant permis un tel succès sont :

- La majorité des gens utilise le moulin à mil et contribue ainsi au profit de la communauté.
- Fonctionnement simple et comptabilité transparente.
- Les membres de la communauté ont l'expérience de la gestion des moulins à mil et ont acquis de l'expérience.
- La réussite future d'une telle activité dépendra de la capacité des gens à mobiliser les fonds nécessaires au renouvellement et au remplacement des pièce maîtresses du moulin.

b) Teinture/Couture

Les activités de teinture et de couture n'ont pas réussi à cause des raisons suivantes.

- Procédés compliqué
La teinture requiert une série de traitements. Bien que les participants aient reçu une formation, la plupart d'entre eux n'avaient pas eu d'expérience antérieure en la matière et donc ne pouvait pas atteindre le niveau requis pour en faire une activité commerciale, en un temps aussi court. En sus de ce procédés complexe, il faut également une comptabilité détaillée, ce que les participants n'ont pas été en mesure de faire.
- Nécessité d'avoir des connaissances en marketing
Il faut des connaissances en marketing aussi bien pour la couture que pour la teinture, sans quoi les produits resteront invendus.
- Aspects sociaux
Contrairement au Moulin à mil, l'activité de teinture est confinée à un groupe restreint, du fait des fonds disponibles limités. Les membres impliqués dans l'activité de teinture ont été choisis parmi les proches du personnel des CTP, ce qui entrave la transparence des activités dans sa globalité.

3) Leçons tirées

A travers la gestion de ces Micro-projets, les leçons suivantes ont été retenues :

- L'activité de Micro-projet doit être simple et ne pas comporter des procédés à la fois multiples et complexes
- L'activité de Micro-projet doit associer des participants garantissant une claire transparence à la communauté
- L'activité de Micro-projet doit cibler un domaine où les membres de la communauté ont une bonne expérience et en connaissent les difficultés
- L'activité de Micro-projet doit en être une permettant de générer rapidement des revenus pour que l'objectif primaire, à savoir venir en appoint financière au fonctionnement des CTP puisse être atteint.

(8) Fonctionnement du Ciné-bus

Les séances de projection du ciné-bus sont très connues de toutes les générations au niveau de chacun des sites. Après plusieurs séances, nous avons pu voir que la projection de films en langues locales aidait les populations à mieux comprendre. Les films de présentation sur le Japon ont quant à eux contribué à un échange culturel avec une autre nation. Les séances du ciné-bus ont quelquefois été reportées pour cause de pluies ou à la demande des homologues et de la communauté en cas de deuil ou de gros dommages après de fortes pluies.

Durant le mois du Ramadan (novembre) qui coïncidait avec l'heure de la coupure du jeûne, ainsi les projections ont dû être annulées.

Résultats

Relativement au fonctionnement du ciné-bus, les effets suivants ont été identifiés:

Le ciné-bus permet d'avoir des informations utiles sur l'amélioration de l'environnement de la petite enfance, notamment dans les domaines de la santé, la nutrition et les droits de l'homme, en joignant l'utile à l'agréable.

La communauté comprend et prête attention aux activités de la CTP.

3.6.4 Situation financière des CTP dans la première année

Durant les premiers six mois de fonctionnement, les Comités de Gestion se sont efforcés de garantir la viabilité financière des CTP. Les Micro-projets ont été initiés en vue de soutenir financièrement les CTP. L'analyse préliminaire des recettes et dépenses mensuelles se présente de la façon suivante.

(1) Récapitulatif des Recettes et Dépenses

Le Tableau 3.3.9 récapitule la situation financière des CTP durant la première année de fonctionnement.

Tableau 3.3.9 Situation financière des CTP durant la première année de fonctionnement

(FCFA)

		Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
(période de fonctionnement*)		(9mois)	(9mois)	(8mois)	(9mois)
Recettes					
Droits d'inscription**	(1)	315 000	223 410	460 000	45 000
Droits de scolarité	(2)	688 500	108 250	886 000	467 100
Autres	(3)	58 290	262 975	266 270	389 215
Recette mens. totale ((2)+(3))	(4)	746 790	371 225	1 152 270	856 315
Moyenne (4)	(5)	82 977	41 247	144 034	95 146
Recette annuelle ((1)+(2)+(3))	(6)	949 565	594 635	1 612 270	901 315
Moyenne (6)		105 507	66 071	201 534	100 146
<i>*la CTP de Touba Kaolack à démarré en décembre</i>					
<i>** Sagna: total liquidité et vente de mil (182,910)</i>					
Dépenses					
Salaires du personnel de la CTP		690 000	537 000	1 102 500	605 000
Animateurs/mères assistantes		(480 000)	(392 000)	(820 000)	(435 000)
Gardien/agent de nettoyage/etc		(210 000)	(145 000)	(282 500)	(170 000)
Charge		391 450	76 225	559 567	279 757
Electricité		(27 601)	(0)	(71 600)	(104 162)
Eau		(240 059)	(25 625)	(89 125)	(2 500)
Entretien		(20 100)	(14 550)	(277 312)	(33 800)
Autres		(103 690)	(36 050)	(121 530)	(139 295)
Dépense annuelles	(7)	1 081 450	613 225	1 662 067	884 757
Moyenne (7)	(8)	120 161	68 136	207 758	98 306
Solde (6)-(7)		-131 885	-18 590	-49 797	16 558

Source: JICA Study Team

(2) Taux de couverture des dépenses annuelles par les recettes annuelles

Le tableau suivant présente le taux de couverture de la totalité des dépenses annuelles par les recettes annuelles effectives, notamment, les droits d'inscription, les droits de scolarité, la contribution des micro-projet et autres. Le taux de couverture est d'environ 90% à Touba Kaolack, Sagna et Camp Navétane tandis que pour Sinthiou Malème les reccettes annuelles ont pu couvrir toutes les dépenses de la première années.

Tableau 3.3.10 Taux de couverture des dépenses par les recettes

(FCFA)

	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
Recette Annuelle	949 565	594 635	1 612 270	901 315
Dépense Annuelle	1 081 450	613 225	1 662 067	884 757
Taux de couverture	87,8%	97,0%	97,0%	101,9%

Source: JICA Study Team

(3) Taux de couverture des dépenses annuelles par les recettes mensuelles totales

Le tableau suivant présente le taux de couverture des dépenses mensuelles effectives par les recettes mensuelles effectives, dont les droits exigibles, la contribution du Micro-projet et autres. Le taux de couverture est d'environ 60-70% à Touba Kaolack, Sagna et Camp Navétane, et plus de 95% à Sinthiou Malème.

Tableau 3.3.11 Taux de couverture des dépenses annuelles par les recettes mensuelle stotales

	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
Total droits mensuels et autre recettes	746 790	371 225	1 152 270	856 315
Dépense annuelle	1 081 450	613 225	1 662 067	884 757
Taux Couverture	69,1%	60,5%	69,3%	96,8%

Source: JICA Study Team

(4) Taux de couverture des dépenses annuelles par les recettes totales issues des redevances mensuelles et taux de recouvrement des redevances mensuelles

Le Tableau suivant présente le taux de couverture des dépenses mensuelles effectives par les recettes mensuelles effectives issues des redevances mensuelles. Le taux de couverture par les recettes mensuelles effectives issues des redevances est d'environ 50-60%, sauf pour Sagna. Sagna inscrit les taux le plus faible (18%) parce que la redevance mensuelle unitaire (500 FCFA) de ce sites est plus faible que dans les autres sites (1500 – 2000 FCFA).

Tableau 3.3.12 Taux de couverture des dépenses par les recettes issues des redevances mensuelles

	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
Recettes issues des redevance mensuelles	688 500	108 250	886 000	467 100
Dépenses totales	1 081 450	613 225	1 662 067	884 757
Taux de couverture	63,7%	17,7%	53,3%	52,8%

Source: JICA Study Team

Comme le montre le tableau suivant, lorsque les redevances mensuelles sont entièrement recouvrées, elles peuvent couvrir au moins les salaires du personnel de la CTP, pour Touba Kaolack, Camp Navétane et Sinthiou Malème. De ce fait, en réduisant le coût de fonctionnement, les viabilités financières de ces 3 CTP pourraient être améliorées.

Tableau 3.3.13 Taux de couverture des dépenses par l'entière des redevances mensuelles

	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
Total Redevances mensuelles	793 500	184 000	1 240 000	693 000
Total dépenses	1 081 450	613 225	1 662 067	884 757
Taux de couverture	73,4%	30,0%	74,6%	78,3%

Source: JICA Study Team

Le tableau suivant présente le taux de recouvrement des droits d'inscriptions et de scolarité. Le taux de recouvrement des redevances mensuelles a été plus faible en zone rurale, Sagna (58,8%) et Sinthiou Malème (67,4%) qu'en zone urbaine (86,8% à Touba Kaolack et 71,5% à Camp Navétane).

Cependant, sagna a enregistré le second taux global de recouvrement (droits de scolarité et d'inscription) le plus élevé sur les 4 CTP, pour avoir eu un taux de recouvrement des droits d'inscription élevé. A Sinthiou Malème, en raison du faible taux de recouvrement des droits d'inscription, le taux de recouvrement global a été le plus faible.

Tableau 3.3.14 Taux de recouvrement des droits d'inscription et de scolarité

	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
Recette Globale escomptée (1 ^{ère} année)				
Effectifs Maximum	90	54	106	95
Droits d'inscription	3 500	1 000	5 000	500
Total Droits d'inscription*	315 000	236 910	530 000	47 500
Cumul Effectifs	529	368	620	462
Droit de Scolarité	1 500	500	2 000	1 500
Total Droits de Scolarité	793 500	184 000	1 240 000	693 000
Total Droits escompté	1 108 500	420 910	1 770 000	740 500
Recettes Effectives				
Droits d'inscription**	202 775	223 410	460 000	45 000
Droit de scolarité	688 500	108 250	886 000	467 100
Total recettes issues des droits	1 003 500	331 660	1 346 000	512 100
Taux de recouvrement des droits d'inscription	64,4%	94,3%	86,8%	94,7%
Taux de recouvrement des droits de scolarité	86,8%	58,8%	71,5%	67,4%
Taux de recouvrement global	80,4%	78,8%	76,0%	69,2%

*Sagna: plus recettes issues de la vente de mil

**Sagna: total liquide et vente de mil (182,910)

Source: JICA Study Team

(5) Situation financière de chaque CTP

Le bilan détaillé de chaque CTP est fourni dans l'Annexe A. De manière générale, le taux de recouvrement des droits de scolarité a été faible car le démarrage des vacances hivernales n'a pas été assez clairement signifié aux parents. Certains parents ont pensé

que la CTP allait fermer à compter du mois de juin ou juillet comme dans les autres écoles et ont gardé leurs enfants à la maison et n'ont donc pas payé les droits de scolarité pour ce mois.

1) Touba Kaolack

- Les recettes totales ont couvert environ 88% des dépenses alors que les recettes mensuelles ne les ont couvertes qu'à 69%.
- Cette stabilité financière est redevable à un taux de recouvrement des droits de scolarité élevé (86%).
- La contribution du Micro-projet n'a pas été suffisante, parce que la gestion du Micro-projet n'était pas encore stabilisée, comme nous l'avons montré à la section 2.3.1.

2) Sagna

- Les recettes globales ont pu couvrir 85% des dépenses grâce à un taux de recouvrement des droits de scolarité élevé mais le taux de couverture des dépenses par les recettes mensuelles n'a été que de 60%.
- La contribution importante du Micro-projet a pu couvrir 44% des recettes totales.
- Une amélioration du taux de recouvrement des redevances mensuelles (58%) contribuerait grandement à la viabilité de la case.

3) Camp Navétane

- Les recettes globales ont pu couvrir 97% des dépenses grâce à un taux de recouvrement des droits de scolarité élevé (71%).
- Le taux de couverture des dépenses par les recettes mensuelles n'a été que de 69%.
- La contribution du Micro-projet n'a pas été suffisante, parce que la gestion du Micro-projet n'était pas encore stabilisée, comme nous l'avons montré à la section précédente.

4) Sinthiou Malème

- La CTP de Sinthiou Malème est la seule où les recettes mensuelles ont excédé les dépenses.
- Les efforts fournis par le comité de gestion pour générer des revenus, organisation d'activité lucrative y ont grandement contribué.
- Le taux de recouvrement des droits de scolarité a été faible (67%).
- La contribution du Micro-projet n'a pas été suffisante, parce que la gestion du Micro-projet n'était pas encore stabilisée, comme nous l'avons montré à la section précédente.

(6) Mesures prises en vue d'amélioration de la viabilité des CTP

Initialement, il avait été prévu de faire fonctionner les CTP avec le plus de viabilité financière possible. Pour atteindre cet objectif, les Comités de Gestion et les personnels des CTP ont fourni de gros efforts, comme nous l'avons expliqué ci-dessous.

1) Améliorer le taux de recouvrement des droits de scolarité

Les membres du Comité de Gestion et le personnel de la CTP ont collaboré en vue du recouvrement des droits de scolarité auprès des parents n'ayant pas honoré les paiements, en rendant des visites fréquentes à ces derniers.

2) Appui de la communauté

Pour obtenir des recettes complémentaires pour le fonctionnement des CTP, diverses activités ont été organisées en collaboration avec les communautés. Ces activités ont concerné entre autres l'organisation de soirées dansantes, de bazar, de tournois de lutte féminine, en particulier à Sinthiou Malème.

3) Demande d'appui auprès des autorités locales

Les Comités de Gestion ont demandé l'appui des autorités locales. Avec l'aide du MDPCTP, deux des CTP ont bénéficié d'un soutien financier, Sinthiou Malème par le conseil régional de Tambacounda et Touba Kaolack par le conseil régional de Kaolack.

3.6.5 Organes de Gestion

(1) Organes de Gestion

Deux Assemblées Générales ont été organisées au niveau de chaque site entre avril et juin 2002 avant la mise en place du dispositif de gestion des CTP. Les thèmes de ces Assemblées Générales sont présentés ci-dessous:

1) La 1ère Assemblée Générale (Avril 2002)

- Orientations de la CTP
- Accord par rapport à la participation de la communauté au projet
- Choix du personnel de la CTP
- Choix des membres du Comité de gestion
- Discussion sur les règles de fonctionnement de la CTP (droit d'inscription, salaires des animateurs/mères assistantes)
- Choix des Micro-projets

2) La 2ème Assemblée Générale (juin 2002)

- Approbation du personnel de la CTP

- Approbation des membres du Comité de gestion
- Approbation des règles de fonctionnement (droit d'inscription, salaires des animateurs/mères assistantes)
- Approbation des Micro-projets choisis

(2) Le Comité de Supervision

Le Comité de Supervision doit se réunir en cas d'urgence ou de difficulté de coordination au sein de la CTP. De ce fait, la fréquence des réunions devra varier d'un site à l'autre. Par exemple, à Sagna, les retards concernant le paiement des droits de scolarité ont suscité plusieurs réunion de ce comité, pour que ce dernier intercède entre la CTP et les parents et améliore la situation. Cependant, les fonctions de supervision de ce comité doivent être davantage renforcées pour intensifier le fonctionnement de la CTP.

(3) Le Comité de Gestion

1) Fréquence des réunions du Comité

Dans tous les sites, le comité se réunit au moins deux fois par mois. Parallèlement, plusieurs membres du comité se rendent fréquemment à la CTP pour discuter avec les animateurs et mères assistantes. Pour ce qui est des retards de paiement, les membres du comité jouent un rôle important en entrant en contact avec les familles pour leur demander de payer avec plus de diligence.

2) Problèmes et contre-mesures

Les problèmes majeurs concernant les activités du Comité de Gestion sont liés au manque de communication avec le personnel de la CTP (animateurs et mères) et aussi avec les dirigeants du micro-projet. Le problème lié à la façon de traiter les animateurs et mères assistants est aussi un exemple de manque de communication.

Pour améliorer cela, il faudrait insister sur l'importance de la communication entre le personnel de la CTP et le Comité de Gestion qui d'ailleurs doivent avoir des rencontres régulières.

L'autre problème du Comité de Gestion est que ses membres ont déjà une activité et travaillent bénévolement pour le Comité de Gestion. Quelques mesures incitatives devraient être envisagées pour les mobiliser plus fréquemment et pour que les autorités locales s'impliquent davantage dans le fonctionnement de la CTP (décoration après plusieurs années de service).

3.6.6 La deuxième année de fonctionnement

(1) Inscription des enfants

Le Tableau suivant présente les effectifs de chaque CTP pour la deuxième année:

Tableau 3.3.15 Effectifs de la deuxième année

Registre d'Inscription	Touba Kaolack		Sagna		Camp Navétane		Sinthiou Maléme	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Petite section (2-3 ans)	16	20	5	6	22	19	8	20
Moyenne section (4 ans)	6	12	11	11	27	22	11	20
Grande section (5-6 ans)	6	6	8	6	18	24	6	9
Handicapés (8 ans)	1	0	0	0	0	0	0	0
Nbre total garç. et filles	29	38	24	23	67	65	25	49
Total	67		47		132		74	

Source: JICA Study Team

Les commentaires suivants relatent les changements intervenus depuis l'année dernière.

- Touba Kaolack
 - Les effectifs s'élèvent à 67 enfants. Comparé à l'année dernière, il y a eu une baisse de 30%.
 - Selon le Comité de Gestion, la principale raison de cette baisse des effectifs est l'augmentation des droits de scolarité.
- Sagna
 - Beaucoup de parents considérant la charge financière comme un lourd fardeau, l'effectif enregistré dans cette localité est le moins élevé des quatre sites.
- Camp Navétane
 - L'augmentation considérable du nombre d'enfants nouvellement inscrits résulte de la bonne réputation de la CTP dans ce site et de la rareté d'une telle infrastructure dans cette zone.
- Sinthiou Maléme
 - La baisse du nombre d'enfants nouvellement inscrits est due au fait que certains parents hésitent à envoyer leurs enfants par manque de moyens financiers.

(2) Tarification

La liste ci-dessous indique la différence entre les droits d'inscription et les droits de scolarité de la première année et ceux de la deuxième année. Au niveau de chaque site les leçons de la première année de fonctionnement ont été tirées et l'on a essayé de fixer le montant des droits d'inscription et de le recouvrer.

Par exemple, l'année dernière à Sagna, site rural Kaolack, des produits agricoles ont été acceptés comme droits d'inscription mais la difficulté de stocker ces produits s'est par la suite déclarée. Fort de cette leçon, ils ont préféré collecter les droits en espèce pour cette année scolaire.

Tableau 3.3.16 Droits d'inscription /Droits de scolarité

Site	Ancien droit d'Inscription	Nouveau droit d'Inscription	Ancien droit de scolarité	Nouveau droit de scolarité
Touba Kaolack	3 500F CFA	6 500FCFA	1 500F CFA	2 100F CFA
Sagna	1 000F CFA 50kg Mil	2 500FCFA	750F CFA	750F CFA
Camp Navétane	5 000FCFA	5 000FCFA	2 000FCFA	2 000FCFA
Sinthiou Maléme	500FCFA	1 000FCFA	1 500FCFA	1 500FCFA

Source: JICA Study Team

(3) Dispositif de gestion

Les résultats des études de suivi ont montré que le rôle du Comité de Gestion est très important pour le fonctionnement de la CTP. Le Comité de Gestion de la première année a été maintenu.

Les conclusions des membres du Comité de Gestion sont résumées comme suit :

- Le Comité de Gestion joue un rôle de coordinateur en cas de discordance entre les animateurs polyvalents et mères assistantes.
- Les membres du Comité de Gestion ne sont pas rémunérés pour le travail qu'ils font. Quelques mesures doivent être prises pour continuer à les motiver à l'avenir.

(4) Personnel enseignant et fonctionnement de la CTP

1) Personnel enseignant

- La compétence des animateurs polyvalents et mères assistantes s'est améliorée après une année d'expérience. Par exemple, ils ont plus d'assurance en répondant aux questions des parents et lors de leurs contacts avec les enfants.
- Lors de la réunion d'échange qui s'est tenue en 2003, ils ont montré un changement de comportement.
- A son ouverture, ils s'inquiétaient du fonctionnement de la CTP, mais un an plus tard au début de la seconde année, ils s'inquiètent de l'incertitude de leur avenir (garantie de leur statut).
- Une mère assistante de Sinthiou Maléme, le site rural de Tambacounda a arrêté de travailler à la CTP à cause de l'incertitude de son avenir.

(financièrement). Cependant, la case lui avait aussitôt trouvé une remplaçante et n'a pas eu de problème de fonctionnement. La nouvelle mère assistante a participé au stage de formation des animateurs, organisé par le gouvernement.

2) Admission d'enfants de 2 ans dans la CTP

Cette année, ainsi que l'année dernière, chaque site a accueilli des enfants âgés de 2 ans. La raison pour laquelle on trouve des enfants âgés de 2 ans se résume comme suit.

- Au début de son fonctionnement, il était prévu que la CTP accueillerait des enfants âgés de 3 à 6 ans. Mais, avec la forte demande exprimée par la population locale, la CTP a commencé à accepter quelques enfants âgés de 2 ans.
- Selon les parents, ceci réduit considérablement leur volume de travail parce que pour s'occuper des enfants de 2 à 3 ans il faut disposer de beaucoup de temps.
- Les animateurs polyvalents et mères assistantes avaient quelques difficultés pour s'occuper des enfants de 2 ans et avaient besoin de quelques conseils.

3) Soutien apporté par les grands-mères

Pendant la deuxième année également, quelques CTP ont connu des problèmes de dépassement des effectifs. Pour faire face à cette situation, le Comité de Gestion a fait appel à la collaboration de bonnes volontés locales appelées grands-mères (femmes âgées). Des femmes volontaires appelées grands-mères s'occupaient des enfants. Quelques femmes qui participaient aux activités du micro-projet aidaient également les enfants.

4) Registre de présence et prévention des accidents

(a) Registre de présence

Au début du fonctionnement de la CTP, quelques sites n'avaient encore de registre d'appel pour les enfants et des registres de présence pour les animateurs polyvalents et les mères assistantes. Dans la deuxième, le projet essaya d'améliorer la situation et tous les sites disposent maintenant d'un registre de présence.

(b) Prévention des accidents

- Les études menées pour le suivi montrent qu'il y a eu quelques accidents pendant la première année. Pendant la deuxième année, aucun accident n'a été déploré parce que les animateurs polyvalents et mères

assistantes sont devenus plus relaxes et sont mieux à même de surveiller les enfants.

- On a montré aux enfants comment utiliser les jouets.
- Les animateurs polyvalents et les mères assistantes ont reçu l'instruction de bien veiller sur les enfants lorsqu'ils doivent jouer ensemble.
- Les grands-mères, les participants au micro-projet et membres du Comité de Gestion ont également reçu l'instruction de surveiller les enfants dans leur manipulation des robinets et des jouets.

(5) Entretien des locaux de la CTP

Les résultats de l'étude de suivi sur l'entretien des locaux de la CTP sont résumés comme suit :

- Jusqu'ici les toilettes sont restées propres. Tous ceux qui utilisent les toilettes ont reçu l'instruction de les maintenir propres.
- Le manuel d'entretien préparé par le Projet a été lu et compris par non seulement les animateurs polyvalents et mères assistantes, mais également par tous les participants intervenant dans la CTP.
- Après la formation sur l'utilisation de la trousse de premiers soins, organisée en complément du stage de formation, l'utilisation de la trousse a été bien maîtrisée. (Une mère assistante qui auparavant travaillait comme infirmière s'est chargée du module).

(6) Le Micro-projet

1) Le Moulin à mil

Le moulin à mil de Sagna fonctionne pratiquement bien et contribue à générer des revenus pour le fonctionnement de la CTP. Cependant, la viabilité future de ce moulin à mil est compromise si une épargne n'est pas constituée en vue du remplacement de certaines pièces.

2) Couture / Teinture

Les sites où les activités de micro-projet choisies sont la teinture et la couture font face à quelques difficultés. Cependant, les activités de teinture sont mises en oeuvre par intermittence à la CTP où les fonds sont disponibles.

(7) Situation financière

L'analyse des recettes et les dépenses de deuxième année (octobre 2003 - avril 2004) se présente comme suit :

1) Récapitulatif des recettes et des dépenses..

Le résultat financier des 4 CTP pour les périodes mentionnées ci-dessus est récapitulé dans le tableau 3.3.17.

**Tableau 3.3.17 Situation financière de la CTP pour la seconde année
(octobre 2003-avril 2004)**

		Touba Kaolack	Sanga	Camp Navetane	Shintiou Maleme
(Période de fonctionnement)		7mois	7mois	7mois	7mois
Recettes					
Droits d'inscription	(1)	467,000	38,000	685,000	74,000
Droits de scolarité	(2)	693,000	36,000	1,618,000	337,500
Autres	(3)	680,750	256,000	0	218,000
Recette mens. totale ((2)+(3))	(4)	1,373,750	292,000	1,618,000	555,500
Moyenne de (4)	(5)	196,250	41,714	231,143	79,357
Recette totale ((1)+(2)+(3))	(6)	1,840,750	330,000	2,303,000	629,500
Moyenne de (6)		262,964	47,143	329,000	89,929
Dépenses					
Salaires du personnel de la CTP		690,000	350,000	1,155,000	247,500
Animateurs /mères assistant		(650,000)	(330,000)	(840,000)	(225,000)
Gardien/agent de nettoyage/etc		(40,000)	(20,000)	(315,000)	(22,500)
Charge		588,988	6,450	322,858	197,125
Electricité		(6,420)	(0)	(38,060)	(42,920)
Eau		(65,263)	(0)	(64,923)	(250)
Entretien		(15,325)	(0)	(56,700)	(9,400)
Autres		(501,980)	(6,450)	(163,175)	(144,555)
Dépense totale	(7)	1,278,988	356,450	1,477,858	444,625
Moyenne de (7)	(8)	182,713	50,921	211,123	63,518
Expense per child per year		2,762	1,169	1,561	1,061
Solde ((6)-(7))		561,762	▲ 26,450	825,142	184,875

Source: JICA Study Team

2) Taux de couverture

Cette partie traite du taux de couverture des dépenses totales par les recettes totales a), celui des dépenses totales par les recettes mensuelles totales b) et la couverture des dépenses totales par les recettes issues des droits de scolarité c).

a) Taux de couverture des dépenses totales par les recettes totales

Le tableau suivant représente le taux de couverture des dépenses effectives par les recettes totales, notamment les droits d'inscription, les droits de scolarité, la contribution du micro-projet et autres, pendant la période entre octobre 2003 et avril 2004.

Tableau 3.3.18 Taux de couverture des dépenses totales par les recettes totales en FCFA

(oct.2003 à avr.2004)	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
Revenu Total	1.840.750	330.000	3.303.000	629.500
Dépenses Totales	1.278.988	356.450	1.477.858	444.620
Taux de Couverture	143,9%	92,6%	155,8%	141,6%

Source: JICA Study Team

A part Sagna, nous avons relevé un taux de couverture excédant de 100%. Il semble que ce taux montre la viabilité financière des CTPs à Touba Kaolack, Camp Navétane et Sinthiou Malème mais il faut noter que les données couvrent seulement les sept premiers mois de la deuxième année, alors que les droits d'inscription sont collectées au début de l'année pour être utilisés tout au long de l'année.

- b) Taux de couverture des dépenses totales par les recettes mensuelles totales
- Le tableau suivant indique le taux de couverture des dépenses mensuelles effectives par les recettes effectives mensuelles, dont les droits de scolarité, la contribution du micro-projet et autres.

Tableau 3.3.19 Taux de couverture des dépenses mensuelles totales par les recettes mensuelles totales

(oct.2003 à avr.2004)	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
Revenu Total (issus des droits de scolarité et d'autres revenus)	1.373.750	292.000	1.618.000	555.500
Dépenses Totales	1.278.988	356.450	1.477.858	444.625
Taux de couverture	107,4%	81,9%	109,4%	124,9%

Source: JICA Study Team

Le taux de couverture pour Touba Kaolack et Camp Navétane et Sinthiou Malème dépasse 100%, alors que celui de Sagna indique seulement à 81,9%. Ces taux nous montrent que les CTP des trois premiers sites ont une très bonne gestion financière, alors que la CTP de Sagna fait face à des difficultés. Mais par rapport à la situation de la première année où ce taux a été seulement 17,7%, la gestion financière de Sagna devient mieux.

- c) Taux de couverture des dépenses totales par les recettes mensuelles totales issues des droits de scolarité

Le tableau suivant montre le taux de couverture des dépenses mensuelles effectives par les recettes mensuelles effectives issues exclusivement des redevances. Bien que les taux de couverture enregistrés à Touba Kaolack et Sinthiou Malème, comme indiqué dans les tableaux 3.3.18 et 3.3.19

excède 100%, le taux de couverture des dépenses totale par les recettes issues des droits de scolarité a baissé jusqu'à 54,1% pour Touba Kaolack et à 75,9% pour Sinthiou Malème. Cette baisse indique qu'une partie substantielle des recettes provient d'autres sources telles que le fonds spécial pour les réunions d'échange (587.100F CFA) pour Touba Kaolack et le soutien par le gouvernement local (200.000FCFA) pour Sinthiou Malème. Le bilan détaillé est attaché à l'Annexe 1. .

Tableau 3.3.20 Taux de couverture des dépenses totales par les recettes issues exclusivement droits de scolarité

	(FCFA)			
(oct.2003-avr.2004)	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navètane	Sinthiou Malème
Revenu total (issus exclusivement des droits de scolarité)	693.000	36.000	1.618.000	337.500
Dépenses totales	1.278.988	356.450	1.477.858	444.625
Taux de couverture	54,1%	10%	109,4%	75,9%

Source: JICA Study Team

Le revenu total issu exclusivement des droits de scolarité à Sagna est seulement 36.000FCFA. Ceci montre que le taux de versement des droits de scolarité est très bas, ce qui a entraîné la situation financière critique que rencontre sa gestion. Si les droits de scolarité sont collectés à 100% pour chaque enfant, la situation financière des quatre CTPs sera conforme à celle indiquée dans le tableau suivant.

Tableau 3.3.21 Taux de couverture des dépenses totales par les recettes attendues exclusivement des droits de scolarité

	(FCFA)			
(oct.2003 à avr.2004)	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navètane	Sinthiou Malème
Recettes totales attendues des droits de scolarité	972.300	228.750	1.894.000	628.500
Dépenses Totales	1.278.988	356.450	1.477.858	444.625
Taux de couverture	76,0 %	64,2%	128,2%	141,4%

Source: JICA Study Team

Comme l'indique le tableau ci-dessus, si les Droits de scolarité sont versés par tous les élèves, le taux de couverture montrait le nombre plus élevé. Cela indique que la viabilité financière sera mieux garantie avec le recouvrement de la totalité des droits de scolarité. Particulièrement à Sinthiou Malème les droits de scolarité seuls peuvent couvrir les dépenses totales, bien qu'ils ne couvrent que 75,9% pour l'instant comme l'a montré le tableau 3.3.20. Cependant, la CTP de Sagna continue à faire

face à des difficultés financières. Ceci est dû au fait que le montant des droits de scolarité au niveau de ce site est beaucoup plus petit que celui des autres sites (750FCFA pour Sagna, entre 1500 et 2000FCFA pour les autres sites).

d) Taux de recouvrement des droits d'inscription et de scolarité

Le tableau suivant montre le taux de collecte des droits d'inscription et droits de scolarité.

A l'exception de Sagna, le taux de recouvrement des droits d'inscription est très élevé. Pour ce qui est de la collecte des droits de scolarité, Sagna et Sinthiou Malème enregistrent un faible taux.

Tableau 3.3.22 Taux de recouvrement des droits d'inscription et des droits de scolarité

	(FCFA)			
	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
Totalité des recettes prévues (oct 2003-jan.2004) N° max. d'enfants	67	47	139	74
Taux unitaire des frais d'inscription	6.500	2.500	5.000	1.000
Total des Frais d'Inscription	435.500	117.500	695.000	74.000
Nombre d'enfants rassemblés	463	305	947	419
Taux unitaire des Droits de scolarité	2.100	750	2.000	1.500
Total des Droits de scolarité	972.300	228.750	1.894.000	628.500
Total de Revenu provenant des Frais Prévu	1.407.800	346.250	2.589.000	702.500
Revenu effectif				
Frais d'inscription	467.000	38.000	685.000	74.000
Droits de scolarité	693.500	36.000	1.618.000	337.500
Revenu Total provenant des frais	1.160.500	74.000	2.303.000	411.500
Taux de Collecte des frais d'Inscription	107,2%	32,3%	98,6%	100,0%
Taux de Collecte des Droits de scolarité	71,3%	15,7%	85,4%	53,7%
Taux de collecte global	82,4%	21,4%	89,0%	58,6%

e) Analyse globale de la situation financière

Si l'on examine le taux de couverture des dépenses totales par les recettes totales, il semble que les CTPs à Touba Kaolack, Camp Navetane et Sinthiou Malème soient financièrement viable. Par contre, comme l'a mentionné la section ci-dessus, les CTPs à Touba Kaolack et Sinthiou Malème ont reçu le fonds spécial pendant la période concernée. Pour que le CTP devienne financièrement viable à long terme, il est important que toutes les dépenses soient couvertes seulement par les revenus stables comme frais d'inscription et droits de scolarité. Dans ce cas-là, le CTP à Sagna n'est pas financièrement viable avec les frais d'inscription et les droits de scolarité qui sont appliqué pour le moment, bien que les autres

trois CTPs deviendrait viable, si les revenus stables sont collectés à 100%. Pour rendre le CTP à Sagne financièrement viable, qui représente dans cette Etude la situation de zone rurale où les frais collectables par la population sont très limités, il est recommandé de demander les soutiens réguliers au gouvernement local, bien que les autres CTPs ont besoin de organiser le système avec lequel l'on peut collecter les frais à 100%.

(8) Participation de la communauté

Conformément aux prévisions initiales, le fonctionnement des CTP a été assuré par l'initiative des populations locales.

Quelques exemples participations communautaires sont présentés ci-dessous.

- L'ensemble des membres des comités de gestion a été choisi au sein de la population locale.
- L'ensemble des animateurs polyvalents et mères assistantes a été choisi au sein de la communauté locale.
- Tous les acteurs du micro-projet sont des autochtones.
- A Touba Kaolack, les riverains ont pris l'initiative d'entreprendre des actions dans le but d'obtenir un appui financier de la part des collectivités locales.

(9) Fonctionnement du Ciné-bus

Les remarques relatives au fonctionnement du ciné-bus ainsi que les performances enregistrées sont présentées ci-dessous :

- Les prestations du Ciné-bus ont été appréciées par l'audience, toutes générations confondues.
- L'audience a bien compris les contenus traduits dans les principales langues locales.
- L'audience apprécie bien les films sur Japon, cela facilite les échanges internationaux.
- Parfois, les séances de projection plein air du Ciné-bus ont dû être reportées pour cause de pluie, mais des fois aussi pour compatir à la douleur des familles ayant perdu un enfant qui fréquentait la CTP ou victimes de dégâts à la suite de pluies diluviennes.

Tableau 3.3.23 Fonctionnement du Ciné-bus

	Thème	Nombre de participants			
		Touba Kaolack	Sagna	Camp Navétane	Sinthiou Malème
oct.	Droits de l'enfants	200 à 350	300 à 350	200 à 250	250 à 300
nov.	Santé	300 à 350	300 à 350	200 à 250	300 à 350
déc.	Vaccination	300 à 350	300 à 350	200 à 250	250 à 300
jan.	Reporté à cause du froid, du mauvais temps				
fév.	Diarrhée, Hygiène Publique	200 à 250	300 à 350	200 à 250	300 à 350

Source: JICA Study Team

3.7 Résultats de l'Etude d'Impact

3.7.1 Objectifs

Les objectifs de l'étude sont :

- (1) Etudier le comportement et la perception des bénéficiaires de la CTP, parents dont les enfants sont à la CTP, parents dont les enfants ne fréquentent pas la CTP, membres du comité de gestion, animateurs polyvalents et mères assistantes ainsi que les enfants de la CTP (Après l'Etude Pilote).
- (2) Comparer les résultats de l'Etude d'Impact à ceux de l'Etude de Base et de l'Enquête Sociale, menées avant la mise en oeuvre du Projet Pilote et analyser les changements intervenus dans les comportements et la perception par rapport à l'environnement de la Petite Enfance, considérés comme impacts du Projet Pilote.

3.7.2 Méthode de sondage

L'enquête questionnaire et les interviews ont été menées du 7 au 18 janvier 2004. Un calendrier détaillé est présenté au tableau 3.3.24 et l'échantillon ciblé par l'étude est présentée au tableau 3.3.25.

Après l'étude, les données collectées ont été compilées et analysées. Puis, les résultats ont été comparés aux résultats de l'Enquête Initiale et Enquête Sociale pour analyser les changements intervenus de le comportement et la perception des intervenants.

(1) Calendrier de l'étude

Le calendrier détaillé de l'Etude se présente comme suit;

Tableau 3.3.24 Calendrier détaillé

Date	Programme
7 janvier	Dakar -> Tambacounda
8 janvier	enquête à Camp Navétane
9 janvier	enquête à Camp Navétane
10 janvier	enquête à Sintiou Malème
11 janvier	enquête à Sintiou Malème
12 janvier	enquête à Sintiou Malème
13 janvier	enquête à Sagna
14 janvier	enquête à Sagna
15 janvier	enquête à Sagna
16 janvier	enquête à Touba Kaolack
17 janvier	enquête à Touba Kaolack
18 janvier	Kaolack -> Dakar

(2) Echantillon ciblé par l'Etude

Echantillon ciblé par l'Etude au niveau de chaque site :

Tableau 3.3.25 Echantillon ciblé par l'Etude

Site	Personnes Cibles	Nombre	
		Hommes	Femmes
Touba Kaolack	Parents d'enfants inscrits à la CTP	20	20
	Parents d'enfants non inscrits à la CTP	10	10
	Animateurs Polyvalents et Mères assistantes	0	4
	Membres du Comité de Gestion	4	
	Enfants inscrits à la CTP	2	2
	Instituteurs de l'école primaire	9	
Sagna	Parents d'enfants inscrits à la CTP	20	20
	Parents d'enfants non inscrits à la CTP	10	10
	Animateurs Polyvalents et Mères assistantes	1	2
	Membres du Comité de Gestion	4	
	Enfants inscrits à la CTP	2	2
	Instituteurs de l'école primaire	9	
Camp Navétane	Parents d'enfants inscrits à la CTP	20	20
	Parents d'enfants non inscrits à la CTP	10	10
	Animateurs Polyvalents et Mères assistantes	0	4
	Membres du Comité de Gestion	4	
	Enfants inscrits à la CTP	2	2
	Instituteurs de l'école primaire	9	
Sinthiou Malème	Parents d'enfants inscrits à la CTP	20	20
	Parents d'enfants non inscrits à la CTP	10	10
	Animateurs Polyvalents et Mères assistantes	0	3
	Membres du Comité de Gestion	4	
	Enfants inscrits à la CTP	3	1
	Instituteurs de l'école primaire	9	

Source: JICA Study Team

(3) Questionnaires

Le contenu du Questionnaire est présenté dans l'Annexe 2.

3.7.3 Résultats et analyse

(1) Réponses de parents des enfants inscrits à la CTP

L'Interview menée auprès de 20 parents (10 pères et 10 mères) d'enfants inscrits à la CTP a été réalisée et les résultats en sont récapitulés ci-dessous :

Q1.1 Quel a été l'impact de la CTP sur l'éducation des enfants?

1) Résultats de l'Etude d'Impact (Réponses multiples)

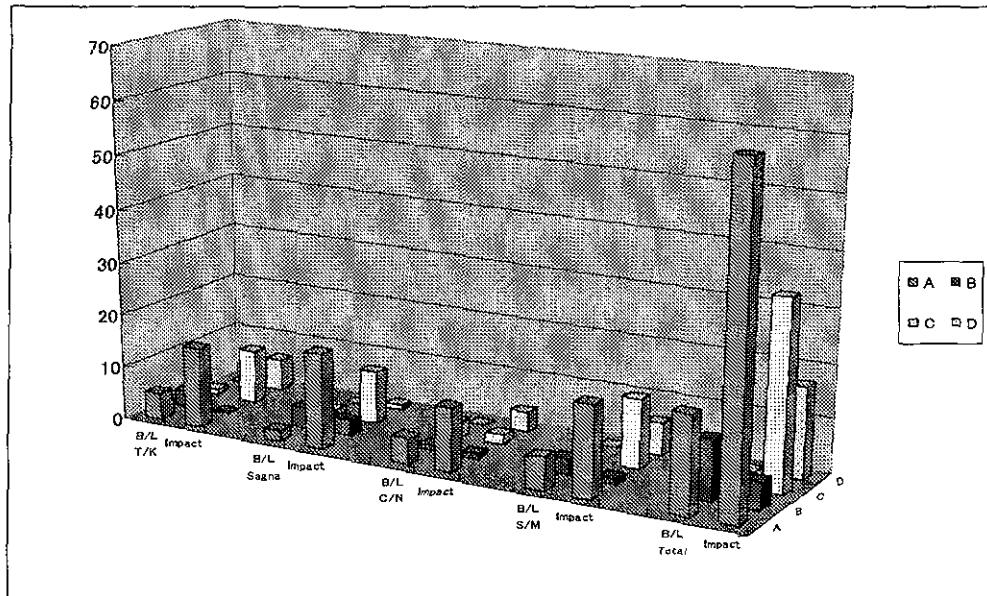
Q 1.1	Touba Kaolack			Sagna			Camp Navétane			Sinthiou Maléme			Total (80 parents)			
	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	Total	%	H	F
A	9	6	15	10	8	18	6	6	12	8	9	17	62	77,5%	33	29
B			0		3	3		1	1	1		1	5	6,3%	1	4
C	3	7	10	4	6	10		2	2	7	6	13	35	43,8%	14	21
D	4	2	6		1	1	2	2	4	3	3	6	17	21,3%	9	8
Total	16	15	31	14	18	32	8	11	19	19	18	37	119		57	62

- A. Croissance intellectuelle des enfants
 B. Amélioration des soins médicaux
 C. Amélioration de la discipline
 D. Préparation à l'accèsion à l'école élémentaire
 E. Autre: Enfants devenus plus sociables; Enfants devenus plus hygiéniques. Croissance mentale. Les enfants peuvent passer le temps dans un environnement sûr, la CTP.

Commentaire

- Dans l'ensemble, ils ont apprécié la croissance intellectuelle des enfants mais apprécient moins l'amélioration des soins médicaux.
- On retrouve les mêmes appréciations au niveau de chaque site.
- Si l'on compare les hommes et les femmes, les dernières apprécient beaucoup le renforcement de la discipline, grâce à quoi les enfants se comportent mieux.

2) Comparaison avec l'Enquête Initiale



- Comparée à l'Enquête de Base, le nombre de réponses A "Croissance Intellectuelle des Enfants", C " Amélioration de la discipline" et D " Préparation à l'accèsion à l'école élémentaire" a augmenté.
- Autrement dit, il y a une baisse par rapport à l'appréciation de l'aspect médical. Les commentaires faits avec la réponse "Autres" sont plus détaillés. Ceci montre que les parents admettent que de nombreux changements se sont opérés chez leurs enfants, plus particulièrement, dans leur regain d'humanité dans certains aspects tel que la sociabilité, la coordination et la discipline en plus de leur intelligence et compétence préscolaire.
- Le fait que les parents attachent de l'importance à la "Croissance Intellectuelle" montre que la CTP a contribué à améliorer leur sensibilisation sur l'éducation préscolaire.

Q1.2 Quel est l'Impact de la CTP sur les Parents?

1) Résultats de l'Etude d'Impact (réponses multiples)

Q 1.2	Touba Kaolack			Sagna			Camp Navétane			Sinthiou Malème			Total (80 parents)			
	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	Total	%	H	F
A	8	9	17	9	9	18	7	10	17	10	10	20	72	90,0%	34	38
B			0	1	1	2	1		1	1	4	5	8	10,0%	3	5
C			0		1	1			0			0	1	1,3%	0	1
D	1	2	3		2	2	1	2	3	4	5	9	17	21,3%	6	11
Total	9	11	20	10	13	23	9	12	21	15	19	34	98		43	55

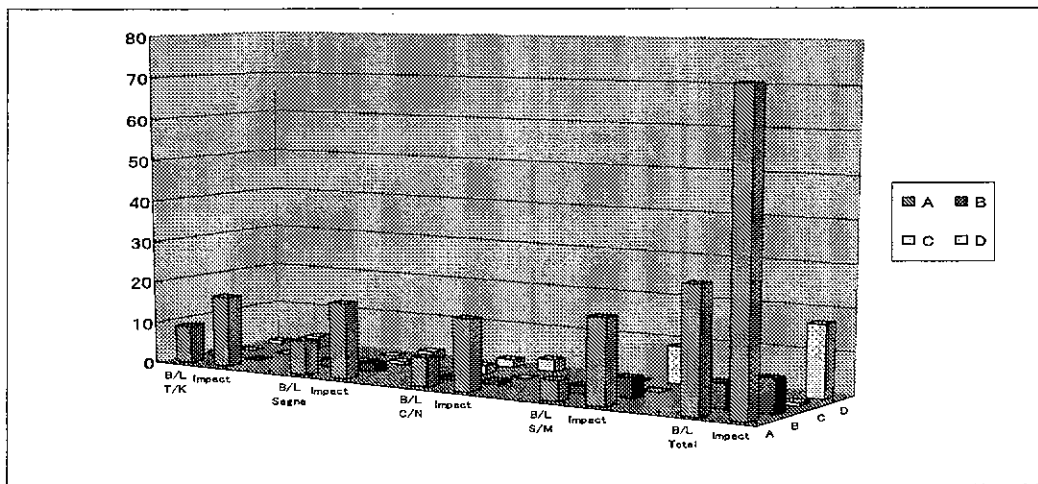
A. Beaucoup plus de temps libre pour les mères

- B. Education à la santé pour les parents
- C. Revenus issus des micro-projets
- D. Communication entre parents
- E. Autres. Les mères ont déclaré que leurs charges de travail ont diminué et que leurs enfants peuvent passer le temps dans un environnement sécurisé.

Commentaire

- La réponse A "Beaucoup plus de temps libre pour les mères" est la plus fréquente, suivie de la réponse D "Communication entre parents".
- En fonction des sites et des genres, nous notons la même tendance.

2) Comparaison avec les résultats de l'Etude de Base



- Le constat est que les hommes tout comme les femmes affirment que les mères ont plus de temps libre. Cela démontre que la CTP contribue à la vie communautaire en réduisant la charge de travail des femmes.
- De même, le nombre de réponses D "Communication entre parents" a considérablement augmenté.
- En comparant les réponses données par les hommes et celles données par les femmes, les femmes font remarquer que la communication se développe. Ceci montre que les mères qui étaient trop occupées pour prendre le temps de discuter avec leurs enfants commencent à accorder plus d'attention à ces derniers.

Q1.3 *Quel est l'impact de la CTP sur la Communauté?*

1) Résultats de l'Etude d'impact (réponses multiples)

Q 1.3	Touba Kaolack			Sagna			Camp Navétane			Sinthiou Malème			Total (80 parents)			
	H	F	ST	H	F	ST	H	F	ST	H	F	ST	Total	%	H	F
A	6		6	9	8	17	7	8	15	8	7	15	53	66,3%	30	23
B	3		3	1	3	4	4	3	7	8	6	14	42	52,5%	16	12
C			0		1	1		1	1	1		1	5	6,3%	1	2
D	1		1		1	1			0	1		1	5	6,3%	2	1
Total	10	0	10	10	13	23	11	12	23	18	13	31	105		49	38

- A. Renforcer la solidarité au sein de la communauté
 B. Donner une meilleure conscience de l'utilité de l'éducation préscolaire
 C. Augmenter les opportunités d'accroître les revenus
 D. Donner une meilleure conscience de l'importance de la prise en charge sanitaire des enfants
 E. Autres : Cela constitue une bonne opportunité de raffermir les liens entre résidents et entre enfants. Il ont plus de temps libre et de relaxation.

Commentaire

- les réponses A "Renforcer la solidarité au sein de la communauté", et B " Donner une meilleure conscience de l'utilité de l'éducation préscolaire " enregistrent des scores élevés. Par contre les réponses C "Augmenter les opportunités d'accroître les revenus" et D " Donner une meilleure conscience de l'importance de la prise en charge sanitaire des enfants " ont eu un score assez faible.

Q1.4 *Où trouvez-vous l'argent pour payer la redevance mensuelle?*

1) Résultats de l'Etude d'impact

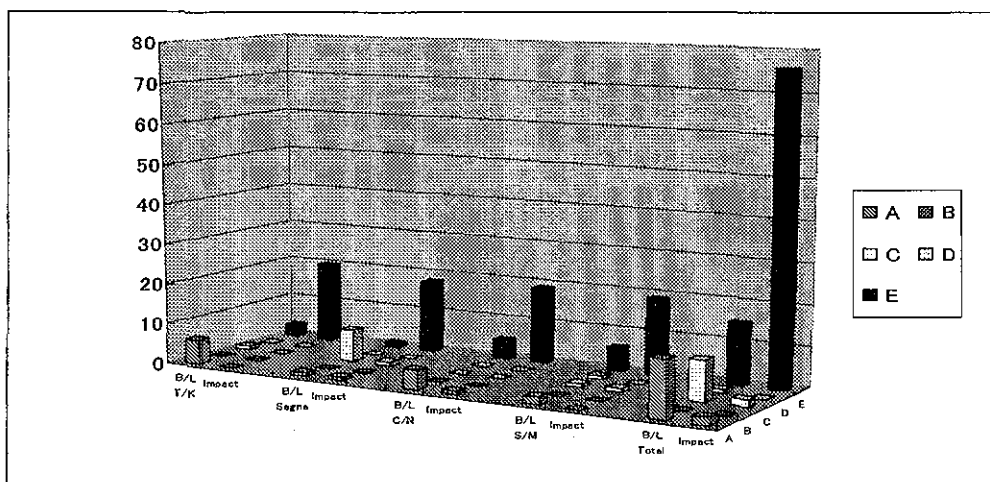
Q 1.4	Touba Kaolack			Sagna			Camp Navétane			Sinthiou Malème			Total (80 parents)			
	H	F	ST	H	F	ST	H	F	ST	H	F	ST	Total	%	H	F
A			0		1	1			1			0	2	2,5%	1	1
B			0			0			0			0	0	0,0%	0	0
C			0	1		1			0		1	1	2	2,5%	1	1
D			0			0			0			0	0	0,0%	0	0
E	10	10	20	9	9	18	9	10	19	10	9	19	76	95,0%	38	38
Total	10	10	20	10	10	20	10	10	20	10	10	20	80	1	40	40

- A. Epargne
 B. Emprunt auprès des proches parents/amis
 C. Vente des produits agricoles
 D. Vente de bétail
 E. Autre : La majorité a répondu "Revenus propres". D'autres ont répondu "mon salaire" et "je suis fonctionnaire".

Commentaires

- La majorité a répondu "Autre", n'ayant choisi aucune des réponses ci-dessus.

2) Comparaison avec les résultats de l'Etude de Base



- La réponse A "Epargne" qui est revenue autant de fois que la réponse "Autre" lors de l'Etude de Base indique une forte baisse. Le nombre de réponses "Autre" (revenu personnel) a augmenté.
- Les revenus annuels des ménages dont les revenus proviennent de l'agriculture sont instables et conditionnés par les conditions climatiques. Les récoltes n'ayant pas été bonnes l'année dernière, le nombre de réponses C a baissé.
- Le moment où les cultivateurs ont de l'argent n'est pas fixe parce que d'habitude ces derniers spéculent pour pouvoir vendre leurs produits au prix fort et attendent donc le bon moment. C'est pourquoi ils ne peuvent pas compter sur leurs produits pour pouvoir honorer les paiements.

Q1.5 Quelle appréciation avez-vous des performances des animateurs/mères assistantes?

1) Résultats de l'Etude d'Impact (réponses multiples)

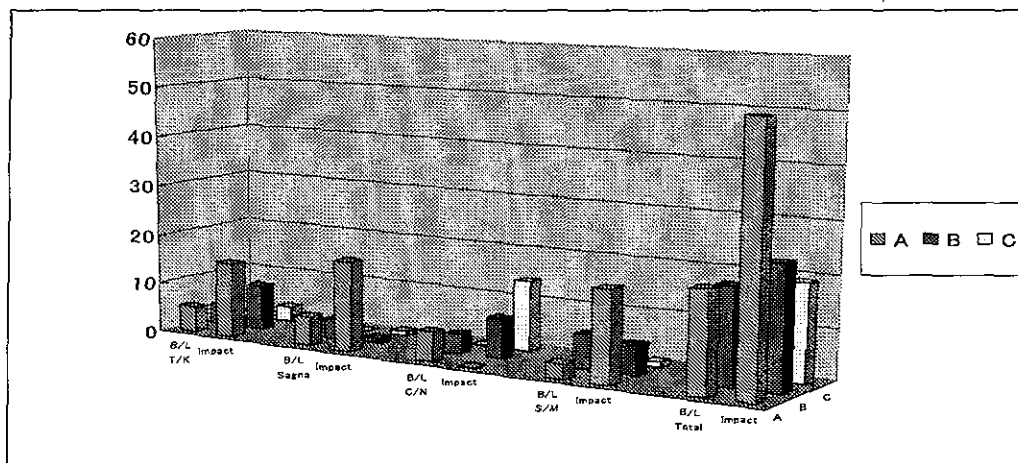
Q 1.5	Touba Kaolack			Sagna			Camp Navétane			Sinthiou Malème			Total (80 parents)			
	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	Total	%	H	F
A	10	5	15	9	9	18			0	9	9	18	51	63,8%	28	23
B	4	5	9	1		1	4	4	8	2	4	6	42	52,5%	11	13
C	3		3		1	1	7	7	14	1		1	19	23,8%	11	8
Total	17	10	27	10	10	20	11	11	22	12	13	25	112		50	44

- A. Obtenir un savoir-faire suffisant
- B. Nécessité d'avoir l'appui du MEPCTP
- C. Apparemment difficile (de gérer les tâches assignées)
- D. Autre : La plupart d'entre eux apprécient leurs performances et disent travailler dur. Certains affirment cependant que les enfants s'asseyent toujours par terre. Et les autres suggèrent que la population autochtone leur apporte son aide.

Commentaire

- Plus de la moitié des réponses est A “ Obtenir un savoir-faire suffisant”, ce qui indique leur satisfaction, par contre beaucoup de gens ont répondu par B “Nécessité de bénéficier de l’assistance du MPEC”. La réponse C “Apparemment difficile (de gérer les tâches assignées) représente 24%.
- A Camp Navétane, aucune réponse A “ Obtenir un savoir-faire suffisant” n’a été enregistrée.
- Il n’y a aucune différence entre les hommes et les femmes.

2) Comparaison avec les résultats de l’Etude de Base



- La réponse “Obtenir un savoir-faire suffisant” a enregistré plus de points que lors de l’Etude de Base. Cela montre que les animateurs/mères assistantes sont plus hautement appréciés par les parents.
- A Camp Navétane, le nombre de réponses “Apparemment difficile (de gérer les tâches assignées) a augmenté. C’est probablement parce les parents trouvent que les animateurs/mères assistantes rencontrent des difficultés à cause du nombre élevé d’enfants, les plus élevés des 4 sites, même s’ils sont assistés par les Grands-mères.

Q1.6 Quelle appréciation avez-vous des performances du Comité de Gestion?

1) Résultats de l'Etude d'Impact (réponses multiples)

Q 1.6	Touba Kaolack			Sagna			Camp Navétane			Sinthiou Malème			Total (80 parents)			
	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	Total	%	H	F
A	9	7	16	9	10	19	4	3	7	5	7	12	54	67,5%	27	27
B		3	3			0	3	2	5	3	6	9	25	31,3%	6	11
C			0			0	1	2	3	3		3	6	7,5%	4	2
Total	9	10	19	9	10	19	8	7	15	11	13	24	85		37	40

- A. Bonne gestion de la CTP
B. Nécessité d'être appuyé par le MEPCTP
C. Insatisfaisant/amélioration nécessaire
D. Autre : Plusieurs réponses "Je ne sais pas", "pas d'information"

Commentaire

- La majorité est satisfaite des activités du Comité de Gestion.
- A Camp Navétane la communauté témoigne moins de satisfaction à l'égard du Comité de Gestion.
- Il n'y a aucune différence entre les homes et les femmes.
- La plupart d'entre eux sont satisfaits des performances du Comité de Gestion. En particulier à Sagna ils ont tous répondu par A "Bonne gestion de la CTP", ceci montre que le Comité de Gestion et les parents entretiennent de bonnes relations.

Q1.7 Quelle appréciation avez-vous du micro-projet?

1) Résultats de l'Etude d'impact (réponses multiples)

Q 1.7	Touba Kaolack			Sagna			Camp Navétane			Sinthiou Malème			Total (80 parents)			
	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	Total	%	H	F
A	3	3	6	10	7	17			0		1	1	24	30,0%	13	11
B	5	3	8		1	1	7	7	14	9	5	14	60	75,0%	21	16
C			0		3	3		1	1		1	1	5	6,3%	0	5
Total	8	6	14	10	11	21	7	8	15	9	7	16	89		34	32

- A. Augmentation des revenus
B. Acquisition de nouvelles techniques
C. Effet bénéfique pour l'éducation
D. Autre : Beaucoup ont répondu "je ne sais pas", "je ne suis pas au courant".

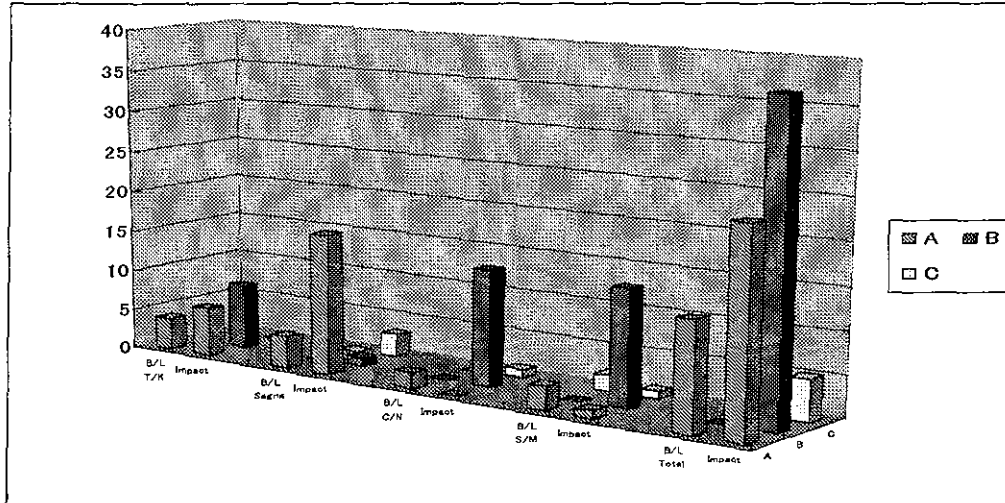
Commentaires

- Dans l'ensemble, beaucoup gens pensent que le Micro-Projet contribue à "l'Acquisition de nouvelles techniques" et un tiers seulement parle d'"augmentation des revenus".
- Si l'on considère les sites individuellement, à Camp Navétane et Sinthiou Malème, personne n'a cité l'augmentation des revenus. D'autre part, à Sagna, la majorité des

gens a répondu que le Micro-projet contribue à l'augmentation des revenus.

- Le nombre d'hommes ayant cité l' "Acquisition de nouvelles techniques" est supérieur à celui des femmes ayant donné la même réponse.

2) Comparaison avec la situation de référence (Etude de Base)



- Pour ce qui est du Micro-projet, le nombre de réponses citant l' "Acquisition de nouvelles techniques" a substantiellement augmenté.
- Le nombre de réponses citant l' "augmentation des revenus" n'a augmenté que pour Sagna, dont le Micro-projet marche bien.

Q1.8 Quelle appréciation avez-vous des contenus du curriculum (Plans d'orientation annuels) de la CTP?

1) Résultats de l'Etude d'impact (réponses multiples)

Q 1.8	Touba Kaolack			Sagna			Camp Navétane			Sinthiou Malème			Total (80 parents)			
	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	Total	%	H	F
A		9	9		10	10	1	3	4	1		1	24	30,0%	2	22
B	6		6	8		8	2	5	7	6	9	15	57	71,3%	22	14
C	2		2			0	5	1	6	1	1	2	10	12,5%	8	2
Total	8	9	17	8	10	18	8	9	17	8	10	18	91		32	38

- A. Très bien
- B. Bien
- C. Doivent être Améliorés
- D. Autre : beaucoup d'hommes ont répondu "je ne sais pas".

Commentaires

- dans l'ensemble, 71% des réponses sont "Bien", ce qui montre que le curriculum est acceptable.

- A Camp Navétane, les réponses "Doivent être améliorées" sont à égalité avec le cumul des réponses "Très bien" "Bien".
- Beaucoup de femmes apprécient le curriculum et répondent "Très bien", d'autres part, beaucoup d'hommes ont tout simplement répondu "Bien".

Q1.9 Que faudrait ajouter au curriculum de la CTP?

1) Résultats de l'Etude d'Impact (réponses multiples)

Q 1.9	Touba Kaolack			Sagna			Camp Navétane			Sinthiou Malème			Total (80 parents)			
	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	Total	%	H	F
A	2	5	7	3	6	9	3	3	6	7	7	14	36	45,0%	15	21
B	1	2	3	1	2	3	2	3	5	3	2	5	27	33,8%	7	9
C	1	3	4		1	1	2		2	2	1	3	10	12,5%	5	5
D			0			0	1	3	4	2	2	4	8	10,0%	3	5
E			0			0	2		2			0	2	2,5%	2	0
F			0			0	3	2	5	1	2	3	8	10,0%	4	4
Total	4	10	14	4	9	13	13	11	24	15	14	29	91		36	44

- A. Activités éducatives
- B. Musique
- C. Langage
- D. Environnement
- E. Education Physique
- F. Santé et hygiène
- G. Autre : Beaucoup d'hommes ont répondu "je ne sais pas". Certain ont cité l'éducation religieuse; la psychomotricité; et le service de nourriture.

Commentaires

- Dans l'ensemble, le nombre de réponses A "Activités Educatives" représente la majorité, suivie par B "Musique". Les attentes ne sont pas grandes concernant les autres choix.
- La tendance observée au niveau de chaque site est la même.
- Du point de vue de genres, faisons remarquer qu'aucune femme n'a choisit la réponse E "Education Physique".

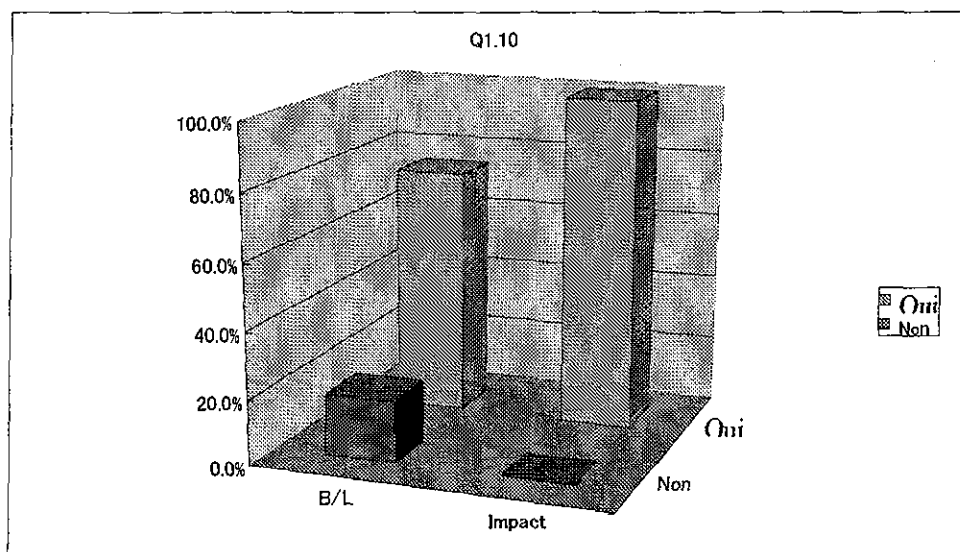
Q1.10 Vos enfants ont-ils un bulletin de naissance?

1) Résultats de l'Etude d'impact

Q 1.10	Touba Kaolack			Sagna			Camp Navétane			Sinthiou Malème			Total (80 parents)			
	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	Total	%	H	F
Oui	10	10	20	10	10	20	10	10	20	10	10	20	80	100,0%	40	40
Non			0			0			0			0	0	0,0%	0	0
Total	10	10	20	10	10	20	10	10	20	10	10	20	80		40	40

- Ils ont tous répondu qu'ils avaient des bulletins de naissance.

2) Comparaison avec les résultats de l'Etude Sociale



- Le nombre de réponses "Oui" alors de 75% lors de l'Enquête Social atteint 100% cette fois-ci. Ceci montre que les parents prennent de plus en plus conscience de l'importance de la question.
- Cela montre que les exigences minimales sont remplies pour que les enfants puissent bénéficier des services publics au niveau de chacune des CTP. Cela montre que la CTP contribue énormément à l'amélioration de l'environnement vital des enfants.

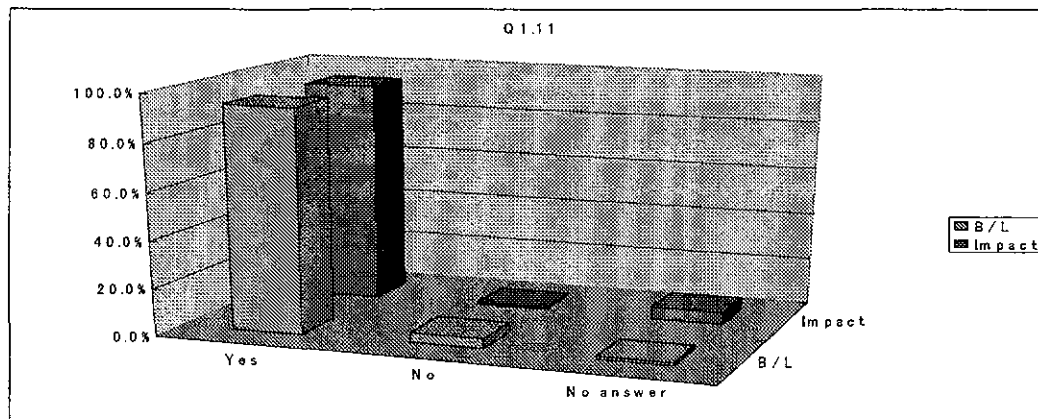
Q1.1 Votre enfant a-t-il été vacciné?

1) Résultats de l'Etude d'Impact

Q 1.11	Touba Kaolack			Sagna			Camp Navétane			Sinthiou Malème			Total (80 parents)			
	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	Total	%	H	F
Oui	10	10	20	7	9	16	10	10	20	10	9	19	75	93,8%	37	38
Non			0	1		1			0			0	1	1,3%	1	0
Non Réponse			0	2	1	3			0		1	1	4	5,0%	2	2
Total	10	10	20	10	10	20	10	10	20	10	10	20	80		40	40

- Plus de 90% de parents ont fait vacciner leurs enfants mais 5% d'entre eux ne savent pas si leur enfant est vacciné ou pas.

2) Comparaison avec les résultats de l'Enquête Sociale



- Il n'y a pas de différence par rapport au pourcentage de réponses "Les enfants sont vaccinés". Le nombre de réponses "Les enfants ne sont pas vaccinés" est passé de 3,3% à 1,3%, ceci démontre que les parents deviennent de plus en plus conscients de l'importance de la vaccination.
- Certains agents des dispensaires locaux sont impliqués dans le fonctionnement de la CTP, en qualité de membres du Comité de Supervision et continuent à fournir des informations techniques et à donner des conseils.
- Cela montre que les CTP ont commencé à fonctionner comme des lieux de transmission d'informations à la communauté.

Q1.12 Quels vaccins les enfants ont-ils pris?

1) Résultats de l'Etude d'impact

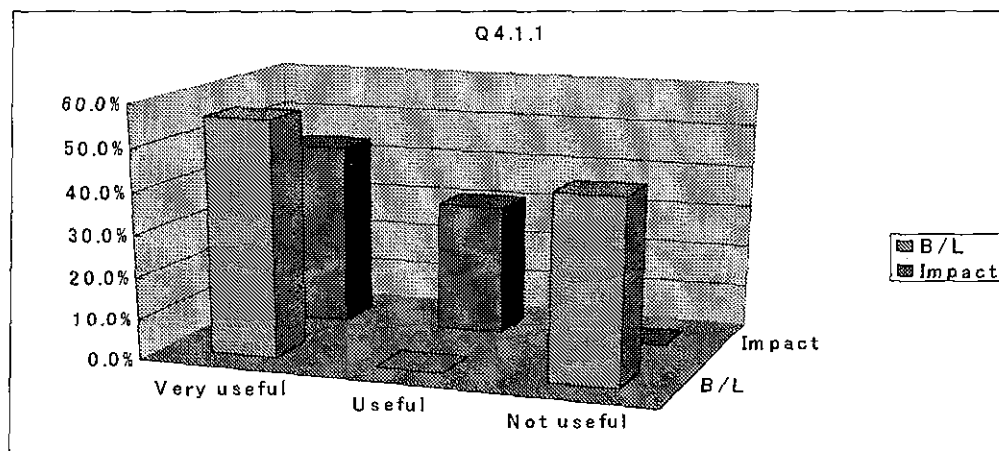
Q 1.12	Touba Kaolack			Sagna			Camp Navétane			Sinthiou Malème			Total (80 parents)			
	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	Total	%	H	F
A	10	8	18	8	9	17	10	9	19	9	9	18	72	90,0%	37	35
B	10	8	18	8	8	16	9	9	18	9	9	18	70	87,5%	36	34
C	10	8	18	8	9	17	10	9	19	9	9	18	72	90,0%	37	35
D	9	8	17	8	9	17	10	10	20	9	9	18	72	90,0%	36	36
E	9	8	17	8	9	17	10	10	20	9	9	18	72	90,0%	36	36
F	9	8	17	7	9	16	10	9	19	9	9	18	70	87,5%	35	35
G	10	8	18	8	9	17	9	9	18	9	9	18	71	88,8%	36	35
Total	67	56	123	55	62	117	68	65	133	63	63	126	499		253	246

- A. BCG
- B. DPT 3
- C. Poliomyélite
- D. Rougeole
- E. Diphtérie
- F. Coqueluche
- G. Fièvre Jaune
- H. Autres

Commentaires

- La Presque totalité des enfants a bénéficié des 7 vaccins.
- Il n'y a pas de différence entre les sites et entre les hommes et les femmes non plus.

2) Comparaison avec les Résultats de l'Enquête Sociale



- Si l'on considère les différents types de vaccins, le taux de vaccination a dans l'ensemble augmenté, sauf pour le vaccin contre la poliomyélite.
- Certains agents des dispensaires locaux sont impliqués dans le fonctionnement de la CTP, en qualité de membres du Comité de Supervision et continuent à fournir des informations techniques et à donner des conseils.
- Cela montre que les CTP ont commencé à fonctionner comme des lieux de transmission d'informations à la communauté.
- Ceci indique que les conditions d'hygiène entourant l'enfant s'améliorent grâce à la CTP. Ce qui montre que la CTP contribue à l'amélioration de l'environnement vital des enfants.

Q1.13 Connaissez-vous des aliments contenant de la vitamine A

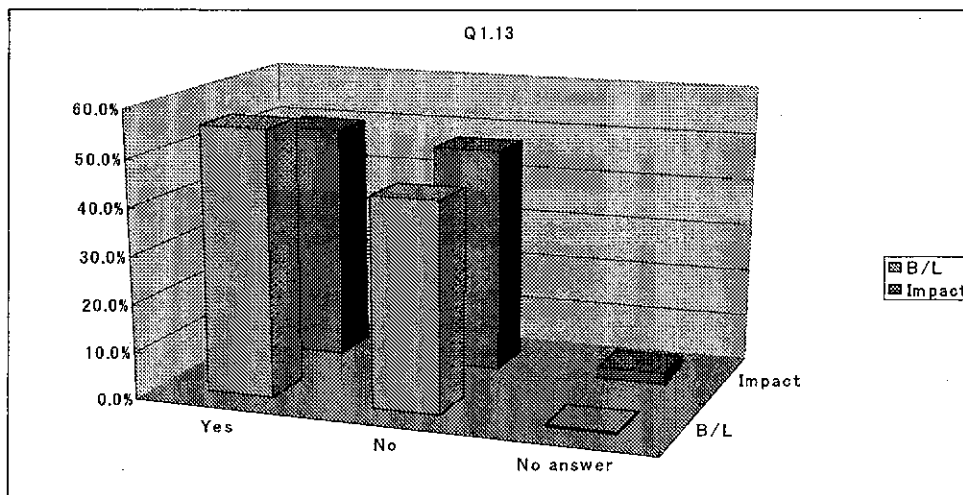
1) Résultats de l'Etude D'Impact

Q 1.13	Touba Kaolack			Sagna			Camp Navétane			Sinthiou Malème			Total (80 parents)			
	H	F	ST	H	F	ST	H	F	ST	H	F	ST	Total	%	H	F
Oui	6	4	10	1	1	2	7	8	15	8	5	13	40	50.0%	22	18
Non	4	6	10	9	8	17	3	2	5	2	4	6	38	47.5%	18	20
No n réponse	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	2	2.5%	0	2
Total	10	10	20	10	10	20	10	10	20	10	10	20	80		40	40

Commentaires

- Le nombre de réponses "Non" a augmenté de 47,5%, ce qui montre qu'il faudrait consentir des efforts supplémentaires de vulgarisation.

2) Comparaison avec les Résultats de l'Enquête Sociale



- Ces résultats montrent que le nombre de personnes connaissant la vitamine "A" a baissé.
- Certaines ont une connaissance erronée des vitamines. Cet aspect doit être amélioré.

Q1.14 Votre enfant a-t-il souffert de diarrhée au cours des deux derniers mois?

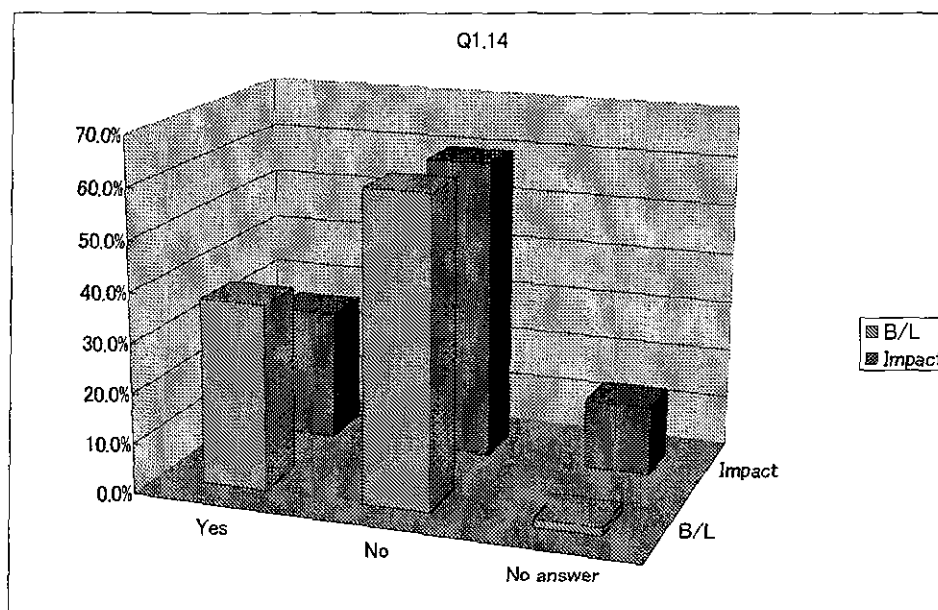
1) Résultats de l'Etude D'Impact

Q 1.14	Touba Kaolack			Sagna			Camp Navétane			Sinthiou Malème			Total (80 parents)			
	H	F	ST	H	F	ST	H	F	ST	H	F	ST	Total	%	H	F
Oui	2	2	4	3	2	5	4	7	11	1		1	21	26,3	10	11
Non	8	8	16	7	7	14	6	3	9	9		9	48	60,0	30	18
Non-réponse	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	10	0	11	13,8	0	11
Total	10	10	20	10	10	20	10	10	20	10	10	20	80		40	40

Commentaires

- 26,3% des répondants disent que leur enfant a eu la diarrhée au cours des deux derniers mois.
- C'est seulement à Camp Navétane que le nombre de réponse "Oui" est supérieur à celui des réponses "Non".

2) Comparaison avec les Résultats de l'Enquête Sociale



- Concernant la diarrhée, le nombre de personnes ayant répondu "Oui" a baissé, cela montre qu'il y a eu quelques améliorations concernant les conditions sanitaires et hygiéniques.
- Il est essentiel pour les autochtones de comprendre l'importance des infrastructures sociales et de prendre conscience de la nécessité d'offrir un bon environnement vital aux enfants.

(2) Réponses recueillies auprès des parents des enfants non inscrits à la CTP

Enquête relative aux non-adhérents: non-adhérents 5 mères et 5 pères, échantillon de 40 personnes au total.

Q2.1 Avez-vous entendu parler de la CTP?

1) Résultats de l'Etude D'Impact

Q 2.1	Touba Kaolack			Sagna			Camp Navétane			Sinthiou Malème			Total (40 parents)			
	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	Total	%	H	F
Oui	5	4	9	5	5	10	5	4	9	5	5	10	38	95,0%	20	18
Non		1	1			0		1	1			0	2	5,0%	0	2
Total	5	5	10	5	5	10	5	5	10	5	5	10	40		20	20

- 95% des répondants sont au courant de l'existence de la CTP.
- Il y a une femme à Touba Kaolack et une autre à Camp Navétane qui ignorent l'existence de la CTP.